

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 23 MAI 1979 - N° 921

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Ouverture de la conférence franco-africaine : Giscard ménage Bokassa

«Je suis soldat, père de famille et chrétien». C'est là l'argument essentiel de Bokassa pour tenter de se disculper des crimes qui lui sont imputés. Il n'aura convaincu personne. Giscard a, malgré tout, le cynisme de demander au sanguinaire Bokassa une «explication convaincante sur les événements».

C'est dans ce climat qu'ont débuté les travaux de la conférence franco-africaine avec l'intervention de Senghor qui a remis à l'ordre du jour la «force interafricaine» patronnée par la France.

Lire en page 11

Renouveau de l'«euro-communisme» ?

Marchais et Berlinguer de nouveau ensemble. Samedi, ils étaient à Marseille. Mardi c'est à Turin qu'ils se retrouvent à la tribune d'un même meeting. Ils n'ont pas dit grand chose de nouveau, le but de ces initiatives n'étant pas là mais essentiellement de permettre à Marchais et à Berlinguer de se montrer ensemble et par là de prouver que «l'eurocommunisme» existe.

Lire en page 9

SOLMER : trois mois d'une lutte riche et difficile

Entretien avec des militants CGT et CFTD

Lire en pages 6 et 7

En raison de la journée de l'Ascension, il n'y aura pas de Quotidien du Peuple daté du jeudi 24 mai.

Atteintes répétées aux droits des travailleurs

Lainière de Roubaix : les cadres agressent les grévistes

Lire en page 3

Lundi matin, pour s'opposer à la lutte des travailleurs, les cadres de la Lainière de Roubaix ont attaqué avec une grande violence les piquets de grève.

Systematiquement, le droit de grève, lui aussi, est bafoué. Que des travailleurs décident d'occuper leur usine, et quasiment automatiquement, les flics interviennent dans les jours qui suivent ; quand ce ne sont pas les nervis, recrutés dans la maîtrise ou ailleurs. Où donc est la violence si ce n'est dans cette atteinte au droit de grève ?

Depuis le début de l'année, c'est par dizaines qu'on peut chiffrer les interventions policières contre les travailleurs en lutte. Des inculpations aux interventions policières, des provocations de manifestations aux attaques contre la presse, les atteintes aux libertés démocratiques forment un tout, qui appelle la riposte. Lire en page 2



A la Solmer (Fos-sur-Mer) un commando de cadres casqués et revêtus de treillis agresse le 4 mai une assemblée générale de travailleurs : un exemple parmi beaucoup d'autres d'atteinte aux droits fondamentaux de la classe ouvrière.

Exigeons l'arrêt de toute poursuite contre les 5 inculpés de Longwy !

Mercredi 14 heures, rassemblement à Briey devant le tribunal

C'est ce mercredi que se tient en correctionnelle, au tribunal de Briey le procès des 5 inculpés de Longwy.

Quatre d'entre eux, deux sidérurgistes et un employé de la SNCF (tous trois de Longwy) ainsi que l'envoyé spécial du Quotidien du Peuple, sont inculpés de «violation et voies de fait sur des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions». Tous les quatre ont été arrêtés alors qu'ils se trouvaient à un kilomètre du lieu de la manifestation. Un jeune est, lui, inculpé de «pénétration par la force dans un édifice public». Les 5 inculpés contestent formellement ces accusations.

De telles atteintes aux libertés appellent une riposte énergique. Les travailleurs se rassembleront devant le tribunal lors du procès qui se tiendra à 14 heures au tribunal de Briey. Lire en page 4

- Pour la libération de tous les inculpés du 23 mars et du 1^{er} mai
- Pour l'abrogation de la loi anticasseur
- Pour le droit de manifestation

MANIFESTATION

A PARIS : MARDI 22 MAI A 18 H - BASTILLE

A l'appel du Collectif national pour la libération des inculpés et des Fédérations parisiennes du PCR ml

Contre les atteintes aux libertés démocratiques.

MULTIPLES ATTAQUES CONTRE LE DROIT DE GREVE

Face aux revendications des travailleurs, qui s'opposent de plus en plus fermement à la politique d'austérité de la bourgeoisie, les atteintes au droit de grève se multiplient. Répression contre des militants syndicaux, évacuation systématique par la police des usines occupées, lois restreignant le droit de grève à la radio-télévision, menaces gouvernementales contre le droit de grève dans les autres services publics : la bourgeoisie développe son offensive contre les travailleurs en lutte.



Février 1979, les travailleurs de la SFP en grève contre les licenciements.

Les atteintes au droit de grève à la radio-télévision

A la suite de la lutte des travailleurs de la SFP contre les licenciements, le gouvernement, sur la base d'une vaste campagne d'intoxication contre les grévistes, faisait voter à l'Assemblée un projet de loi réduisant presque à néant le droit de grève à la radio-télévision.

Dans les attendus du projet de loi déposé par Monsieur Robert-André Vivien et plus de 200 députés de droite, les députés pleurnichent sur les malheurs des téléspectateurs privés de leur droit à l'image : «Le programme minimum, expliquent-ils, entraîne la suppression d'un grand nombre d'émissions, les après-midi, les samedis et les dimanches. Une partie importante de la population, personnes âgées, malades, etc... qui dépend totalement de la télévision pour ses loisirs, est ainsi brutalement privée de ses programmes habituels». Ces bonnes âmes proposaient donc de faire en sorte qu'une grève à la radio-télévision ne puisse plus «porter atteinte au service public».

L'examen de la loi, votée par l'ensemble des députés de droite, montre une restriction considérable du droit de grève. En cas de grève, le personnel aura des obligations nettement plus étendues que celles qui résultaient du service minimum, puisque désormais, les personnels devront assurer, comme l'indique l'alinéa 2 de la loi, un «service normal» avec possibilité pour les présidents des sociétés de procéder à des réquisitions.

Assurer un service normal, cela revient à suppri-

mer toute efficacité à une grève à la télévision. Car, bien entendu, le droit de grève est théoriquement maintenu.

Mais, si une partie du personnel fait grève, les mesures sont prises pour que cette grève n'ait pas d'incidences sur les programmes. Autant dire que le recours à la grève devient, dans ces conditions, des plus symboliques.

Tout aussi inquiétant est l'argument avancé pour justifier cette loi scélérate. Il s'appuie sur le caractère de service public de la radio-télévision. Le rapporteur de la commission des lois reconnaissait lui-même : «Alors que la production et la distribution d'eau, de gaz, d'électricité, les postes et télécommunications, les services de police sont objectivement nécessaires à la vie normale de la collectivité, il n'en est pas de même de la radio et de la télévision». Malgré de tels attendus, le rapporteur n'en concluait pas moins à la nécessité absolue du fonctionnement de la télévision. Un glissement peut facilement s'effectuer : si les atteintes au droit de grève à la télévision ont déjà pu être justifiées par le caractère de service public de celle-ci, que pourra-t-il en être demain en ce qui concerne les autres services publics, dont il ne sera pas difficile de démontrer que leur arrêt du fait de grève a des conséquences plus importantes pour les usagers ? La restriction du droit de grève à la radio-télévision constitue, de ce point de vue, un dangereux précédent.

Le texte de la loi contre le droit de grève à la télévision

«En cas de cessation concertée du travail dans les sociétés nationales de programme et à l'établissement public de diffusion, le fonctionnement du service public de la radiodiffusion et de la télévision est assuré dans les conditions suivantes :

1 - La création, la transmission et l'émission des signaux de radio et de télévision doivent être assurées par les services ou les personnels des sociétés de programme et de l'établissement public de diffusion qui en sont chargés.

Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités d'application de cette disposition. Il définit notamment les services ou les catégories de personnel strictement indispensables à l'exécution de cette mission, et que les présidents des sociétés de programme et de l'établissement public de diffusion peuvent requérir.

2 - Lorsque les personnels des sociétés nationales de programme de télévision sont en nombre insuffisant pour assurer le service normal, le président de chaque société peut, si la situation l'exige, requérir les catégories de personnels ou les agents qui doivent demeurer en fonction pour assurer la continuité des éléments du service public nécessaires à l'accomplissement des missions définies à l'article premier».

Barre veut restreindre le droit de grève pour les fonctionnaires

Au moment des grèves des PTT, à la mi-mars, Barre déclarait au *Nouvel Economiste* : «Toute politique spécifique de l'emploi suppose, bien entendu, une solidarité accrue entre Français. Dans les circonstances présentes, ceux d'entre eux qui sont dotés d'une quasi-sécurité de l'emploi doivent comprendre que défendre des intérêts catégoriels en prenant le risque de perturber l'activité économique du pays en toute impunité ne serait pas acceptable longtemps par l'opinion. Le gouvernement est conscient que cette démarche, qui est le contraire de la solidarité, n'est pas celle de l'immense majorité des agents des services publics. Mais il n'acceptera pas que quelques-uns d'entre-eux jouent des difficultés des habitants et de branches professionnelles actuellement touchées pour imposer des revendications dont la satisfaction aggraverait le chômage, au lieu de le réduire».

Les arguments habituels de la division s'étaient là : tenter d'opposer, de façon particulièrement grossière, les travailleurs des services publics aux autres travailleurs, en appeler à l'«opinion», que le gouvernement sait fabriquer à l'occasion. Cette déclaration de Barre a été faite pendant les grèves des PTT, alors que les travailleurs de la SFP luttaient pour sauvegarder leur emploi. Une semaine après ces propos, le gouvernement faisait voter le projet de loi restreignant considérablement le droit de grève à la télévision.

On peut s'attendre à d'autres mauvais coups du même genre, si l'on tient compte du fait que Barre, dans ses propos, englobe l'ensemble des travailleurs des services publics, que l'on présente comme des privilégiés. A quand des restrictions du droit de grève dans d'autres secteurs ?

Par François NOLET

Interventions systématiques contre les travailleurs en lutte

Indépendamment des moyens législatifs que se donne la bourgeoisie, comme sur le droit de grève à la télévision, ou qu'elle prépare, comme sans doute pour les autres services publics, tout l'arsenal des moyens déjà existants est largement mis en œuvre. Rappelons quelques faits récents :

— après la grève des PTT, des sanctions sont prises contre les postiers les plus actifs dans la lutte. C'est ainsi qu'à Créteil, lors de la reprise du travail, une partie des grévistes se trouvait changée de brigade, cependant que ceux qui étaient considérés comme les «meneurs» de la grève étaient invités à pointer chaque jour à l'entrée du centre, «dans l'attente d'une décision (les) concernant». La mobilisation des postiers obligera la direction du centre à supprimer cette liste noire de meneurs. Pendant toute la durée de la grève, les postiers s'étaient trouvés confrontés aux interventions systématiques des flics à l'entrée des centres de tri.

— Après les mouvements de grève à la SNCF, des déplacements et mutations de postes frappent des travailleurs combattifs.

— Systématiquement, ce sont les interventions contre les entreprises occupées, les matraquages de manifestations. Ces derniers mois, les interventions policières ne se comptent plus : Brissoneau à Nantes, à Rouen contre les travailleurs de Kiwi, à deux reprises à 24 heures d'intervalle, contre

les stagiaires Barre qui voulaient occuper le siège de la Direction du travail et de la main-d'œuvre à Paris, à la SADO à plusieurs reprises à Pompey et Frouard contre les aciéristes et les travailleurs de chez Munch et des dizaines d'autres. Dans les grèves ne touchant qu'un secteur d'une usine, c'est le recours systématique au lock-out.

— C'est la présence provocatrice des flics, qui provoque la colère des travailleurs à Longwy, à Denain. Ce sont les provocations policières lors des manifestations du 23 mars et du 1^{er} mai à Paris, la condamnation au hasard d'interpellés lors de ces manifestations, dans le but d'intimider tout participant potentiel à une manifestation syndicale ;

— Ce sont les graves menaces qui pèsent sur les travailleurs immigrés, avec la loi en préparation pour faciliter les mesures d'expulsion à leur rencontre, et les évacuations par la police de plusieurs foyers en grève des loyers.

Il s'agit bien là, d'un ensemble de mesures cohérentes. Restriction du droit de grève, répression anti-syndicale, poursuites judiciaires contre les grévistes, campagnes de presse contre les travailleurs des services publics en grève. Face à la montée de la combativité ouvrière, la bourgeoisie met en place de nouveaux dispositifs législatifs, et utilise à plein l'arsenal déjà existant. Une politique dangereuse, qui appelle une riposte massive et résolue.



Les travailleurs de la Lainière de Roubaix sont en grève depuis la semaine dernière pour trois revendications : contre le nouveau calcul de la prime de production proposé par la direction (prime anti-absentéisme) ; le 13^e mois ; l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires : 1,50 F de plus par heure.

Ce week-end, la grève avec occupation continuait, et la direction, dans une situation où les commandes abondent, négociait et commençait à reculer sérieusement. Elle retirait sa prime anti-absentéisme et proposait une prime de 6 % liée en grande partie à la production (au salaire semestriel) et secondairement à l'ancienneté 0,15 % par an et l'assiduité 2 %. Bien sûr c'est toujours une prime et cela ne présente pas les garanties d'un 13^e mois. Mais il est clair qu'au niveau argent c'est quasiment équivalent. Il s'agissait donc ce week-end d'un net recul de la direction et ceci seulement après 3 jours d'occupation. Seule condition apportée par la direction à cet accord : la levée de l'occupation.

Face à cela, dimanche, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO) analysait la situation de la manière suivante : il y a un net recul de la direction ; la grève, et particulièrement l'occupation, font mal à la direction ; il est possible en renforçant l'occupation de continuer la grève et d'avancer vers la satisfaction des autres revendications.

Il est donc décidé d'envoyer des communiqués aux journaux régionaux : ils sont bien souvent déformés, peuvent laisser croire à une demande de reprise du travail.

Les travailleurs, surtout ceux de l'équipe du matin, viennent à 4 heures lundi devant les grilles de l'usine pour se prononcer sur la continuation de la lutte. Malheureusement, la dé-

claration de l'intersyndicale lundi matin, qui appelle à continuer et à renforcer l'occupation, se fait dans une certaine confusion et le vote est légèrement majoritaire pour continuer la lutte.

BRUTALITÉS DES CADRES

Mais, parmi les travailleurs, les cadres et agents de maîtrise sont répartis pour intimider et pousser à la reprise du travail. Ils ne se contentent pas d'intimidations verbales et vers 5 h 30 ils commenceront à vouloir forcer les grilles. Excités et sauvages, ils n'hésitent pas à frapper et brutaliser violemment les travailleurs et réussissent, malgré leurs bousculades et les bagarres qu'ils provoquent où ils sont perdants, à passer par les

A LA LAINIÈRE DE ROUBAIX

Malgré les provocations des cadres LES TRAVAILLEURS DÉTERMINÉS A LUTTER SUR LES SALAIRES

portes de bureaux et à entrer en masse dans l'usine : plusieurs centaines de cadres, facilement reconnaissables au port quasi uniforme de la gabardine.

Malgré l'ouverture de la porte des bureaux, à peine 200 travailleurs sur 1 000 rentreront et la volonté de lutte des travailleurs apparaît ainsi toujours réelle. Mais à l'intérieur le rapport de forces (cadres/occupants) n'est pas favorable aux travailleurs et les cadres, en frappant et en faisant fonder la dépanneuse de l'usine sur la barricade placée à l'intérieur devant la grille, réussissent à ouvrir les grilles. Ils apparaissent clairement aux yeux des travailleurs, même les plus hésitants, comme les larbins et les chiens du patron.

LA PRINCIPALE REVENDICATION : LES SALAIRES

Quand à 13 heures, les travailleurs de l'après-midi arrivent, les grilles sont

ouvertes : peu de travailleurs entrent. Une déclaration intersyndicale annonce qu'un accord vient d'être signé avec la direction :

- 1) une nouvelle prime, à peu près équivalents au 13^e mois ;
- 2) l'arrêt des poursuites et la levée des flagrants délits après les incidents de la semaine dernière et de lundi matin.

Sur ces deux points, il s'agit d'un net recul de la direction. Mais en ce qui concerne les conditions de travail, ce ne sont que des promesses reportées à la prochaine réunion du comité d'entreprise ; et sur les salaires, rien, sinon que cela sera discuté comme chaque année en juin au plan national.

L'intersyndicale qui annonce l'accord met en avant, pour le justifier, le recul partiel, mais réel de la direction, la présence nombreuse des cadres à l'intérieur de la boîte et la faible participation à l'oc-

cupation. Mais au fur et à mesure, la semaine dernière la lutte a avancé. La revendication sur les salaires est apparue comme la principale, comme étant la seule bénéficiaire par rapport aux jours de grève perdus.

LES CADRES N'ONT PAS RÉUSSI À FAIRE REPREDRE LE TRAVAIL

L'accord est rejeté par les travailleurs et de nombreux délégués des différents syndicats, de l'équipe de l'après-midi et de nuit qui veulent voir aboutir la revendication sur les salaires. Malgré les grilles ouvertes, et la présence des cadres, malgré l'accord et le soir la présence de la police municipale, les travailleurs n'ont pas repris, la lutte continue. Les discussions se sont engagées, visant à faire participer plus de travailleurs à la lutte ; et les syndicats, face à la détermination des gars, appelaient lundi soir l'ensemble des équipes à

se réunir mardi 22 à 13 heures pour continuer la lutte et aller en délégation massive aux bureaux de la direction pour exiger 1,50 franc par heure.

En fin de compte, les provocations et réactions des cadres n'ont pas réussi à faire reprendre le travail, même si, lundi soir, l'usine n'était plus occupée par les travailleurs. Et la présence des flics se retournait contre la direction, car les travailleurs refusent de rentrer travailler entre deux rangs de flics.

La détermination pour la lutte sur les salaires est grande ; la réflexion commence à se faire sur les différentes activités à mettre en place : théâtre, délégations en directions des autres boîtes (il faut noter que cela s'est déjà fait la semaine dernière et qu'à Roubaix une autre boîte textile est en lutte) ; manifestation de tous les travailleurs de Roubaix contre la violence des cadres et la présence policière.

De notre correspondant

De notre envoyé spécial Richard FEUILLET

Où en était-on en ce début de semaine à la Solmer ? Après les différentes initiatives de popularisation prises à la fin de la semaine dernière — manifestation à Cannes notamment — la journée de lundi a été calme. A la Solmer, où les installations sont toujours bloquées, le lock-out étant toujours effectif, la section CFDT en a profité pour réunir ses militants et sympathisants avec pour objectif de faire le point sur la lutte.

Environ 250 militants se sont retrouvés au self n° 1 de l'usine. Après un mois et demi de grève et alors que la direction dit clairement qu'elle écrasera la lutte — pas question de céder sur les salaires « sous quelque for-

me que ce soit » — comment continuer ?

Le problème de l'argent a été souligné lors de l'assemblée générale par différents intervenants. C'est dans quelques jours que la paie va être versée et la direction,

SOLMER (Fos-sur-Mer)

Alors que la grève se poursuivait lundi SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ET ACTIONS COUP DE POING DISCUTÉES PAR LES MILITANTS CFDT

cynique, a bien précisé dans la seconde lettre de menaces qu'elle vient d'envoyer aux grévistes que chaque travailleur, « faute d'avoir pu ou voulu effectuer son travail normal entre le 9 avril et le 13 mai (période de référence pour le calcul du salaire de mai) » allait « à la fin de ce mois percevoir un salaire extrêmement réduit, parfois nul ».

LE PROBLÈME DE L'ARGENT

La direction de la Solmer, pour mieux faire pression sur les grévistes, envisagerait même en plus, selon certaines informations, de décompter par avance sur les payes, les jours non travaillés hors de la période de référence du 15 au 30 mai !

Autrement dit, ce sont des pönctions de près de 2 000 francs qui seraient faites sur les salaires.

Au cours de l'assemblée générale CFDT, un certain nombre de travailleurs ont clairement montré, reflétant un courant de travailleurs non négligeable en ce début de semaine, leur désir de poursuivre le mouvement, clairement conscients de son enjeu : « Il y a les revendications et



puis si on reprend, la répression va tomber très forte ». Ils soulignaient toutefois en même temps la nécessité d'une solidarité financière active et rapide, que beaucoup de travailleurs espèrent voir lancée à partir de ce mercredi, jour où un meeting réunissant représentants fédéraux et confédéraux des syndicats doit se réunir à la Solmer (Robert pour la CFDT et Sainjon pour la CGT).

Solidarité financière donc, mais il s'agit, nombre de militants le soulignent, de relancer un certain dynamisme après deux mois dif-

ficiles de mouvement. La manifestation de Cannes, jeudi dernier, a été, de ce point de vue, jugée positive. Elle a effectivement aidé à ce dynamisme, regroupant les sidérurgistes. C'est un point important quand on sait l'extrême dispersion des travailleurs de la Solmer répartis sur plus de 100 localités, ce qui ne facilite pas les contacts.

DISCUSSIONS SUR LES ACTIONS COUP DE POING

Facteur de dynamisme mais permettant aussi de peser directement sur

le pouvoir, des actions coup de poing étaient proposées par plusieurs sidérurgistes de la CFDT, au niveau des infrastructures économiques de la région. Ainsi sera proposée l'idée d'occuper, bien au-delà d'une demi-heure, comme cela s'est fait récemment, le pont levant de Martigues où passe la circulation fluviale entre l'Etang-de-Berre et la mer (pétroliers, etc.). Autre proposition, celle de se rendre maître du péage de l'autoroute du péage Lyon-Marseille : une telle action fut très populaire, lors de sa dernière réalisation, dans la population locale. Tout en ne gênant pas la circulation, les grévistes évitent aux automobilistes le paiement de la taxe de péage.

Des travailleurs proposaient enfin le blocage du pipe-line européen passant vers Fos et alimentant en pétrole la raffinerie de Feyzin (près de Lyon) et l'Allemagne.

Lundi, parallèlement à cette assemblée générale, les organisations syndicales rééditaient leur demande d'une entrevue de négociation avec la direction.

● Grève à Sacilor-Sollac (Moselle)

Atelier par atelier, les 12 000 sidérurgistes de Sacilor-Sollac de Florange et Hayange (Moselle) déposent leur cahier de revendication. Les hauts fourneaux ont engagé la lutte, ceux-ci ont déjà été rejoints par les travailleurs du Transport Intérieur et Manutention (TIM).

Comme à la Solmer, la direction vient d'annoncer des mesures de chômage technique par roulement des 12 000 travailleurs de Sacilor-Sollac. Elle a par ailleurs mis à pied 2 délégués CGT, quatre autres étaient convoqués lundi au tribunal.

Lundi les sidérurgistes réunis par atelier devaient décider de la poursuite de la lutte.

● Chômage technique aux forges de Gueugnon (Saône-et-Loire)

Prétextant la grève à la Solmer, la direction des « forges de Gueugnon » vient de décider de mettre en chômage technique les 2 500 ouvriers pour la journée de vendredi 25 mai. C'est de la Solmer que les forges reçoivent les 2/3 de leur approvisionnement en acier inoxydable. Suite à cette annonce, les travailleurs ont tenu un meeting à l'intérieur de l'usine.

LUTTES OUVRIERES

Tract SOS Emploi n° 2 (Extraits)

**CE N'EST PAS L'AGRESSION
QUI METTRA FIN
A NOTRE ACTION !
QUE S'EST-IL PASSÉ LE 17 MAI ?**

Depuis deux jours, le pouvoir brouillait au Bois-de-Châ les deux radios de lutte CFDT et CGT.

Les travailleurs et la population étaient venus en masse exiger l'arrêt du brouillage.

Les représentants CFDT et CGT tentaient de négocier avec le Préfet.

Sans aucune sommation, à tir tendu, des grenades sont tirées dans la foule par les CRS.

De nombreuses personnes sont blessées, dont trois très gravement au visage. Cela a continué dans la soirée. Les CRS encerclent le centre de la ville, pourchassent la foule qui se regroupait sur la place, blessent en les visant délibérément d'autres personnes, y compris des journalistes (l'un d'entre eux a la jambe cassée par une grenade). Jusqu'à deux heures du matin, ils installent un véritable climat de terreur et de violence, et portent, selon de nombreux témoins, leurs tirs contre des vitres de magasins, des voitures parkées endommagées par dizaines.

Toute la soirée, ce fut une ronde infernale de cars blindés de CRS. De nombreuses grenades offensives (une d'elles a tué à Malville) qui éclatent avec un bruit assourdissant sont tirées dans le but évident de faire peur à la population.

Après Marin à Paris (le Longowicien arrêté et condamné à une peine de prison ferme lors de la marche sur Paris le 23 mars NDLR), des travailleurs sont véritablement kidnappés et pris en otages pour le motif mensonger de violences et voies de fait à agents dans l'exercice de leurs fonctions, alors qu'ils se trouvaient sur le trottoir, près de l'agglomération de la Chiers, à plus de 500 mètres du centre-ville ! (...)

Patronat et pouvoir veulent :

- apeurer, intimider la population, en particulier des personnes âgées, des commerçants ;
- retourner l'opinion publique.
- faire croire que les travailleurs en lutte sont des casseurs gratuits, qu'ils sont eux aussi responsables de cette violence à cause de leur lutte ;
- diviser les travailleurs entre eux en mettant hors de la lutte les plus de 50 ans, les cadres, les employés refroidis par la tournure des événements, ou moins concernés ;
- provoquer des réactions hostiles de toutes ces catégories, afin qu'ils fassent pression sur les jeunes et les moins de 50 ans pour qu'ils arrêtent la lutte, ce qui les condamnerait au désespoir.

QUELLE REACTION DEVONS-NOUS AVOIR ?

Face à la violence, ne pas avoir peur des affrontements. Pour la CFDT, pas question de laisser désarmer et humilier les travailleurs. Il faut assurer les moyens de leur légitime défense.

La CFDT va porter plainte contre X pour la violence du 17 mai.

FACE AUX ARRESTATIONS DE NOS CAMARADES, créons un comité de soutien, assurons notre présence physique partout où il faut les soutenir. Exigeons leur libération, en particulier le mercredi 23 à Briey.

FACE AUX MANŒUVRES DU PATRONAT Ressoudons notre unité, sympathisants et syndiqués, CGT et CFDT mais aussi FO et CGC ! Plus que jamais, l'intersyndicale ! Exigeons le débat dans la population !

FACE AUX DECISIONS INDUSTRIELLES ET SOCIALES

Notre lutte a permis des reculs, mais rien de concret n'a été acquis.

- Dans l'immédiat, refusons toute suppression d'emploi, tout arrêt d'installation ;
- exigeons l'embauche des chômeurs et des jeunes ;
- exigeons la mise en place de nouveaux secteurs d'emploi ;
- les 35 heures, la 5^e équipe, l'augmentation des salaires.

Sur toutes ces questions, la CFDT de Longwy veut engager le débat avec les associations, les syndicats, les partis. Et dans les usines, les quartiers, avec les travailleurs et la population.

Longwy, le 21.05.79

LONGWY SE MOBILISE POUR LE PROCES DE MERCREDI

«S'ils les condamnent, ça va barder»

Mercredi à 14 h, au tribunal de grande instance de Briey. La justice a convoqué les 5 inculpés de Longwy. La bourgeoisie menace de les condamner. Elle les accuse d'avoir participé aux très violents affrontements de la nuit de jeudi à vendredi, les plus durs que Longwy ait connus depuis l'annonce du plan acier en décembre dernier. Le chef d'inculpation est encore une fois monté de toute pièce : «Voie de fait et violence sur agent dans l'exercice de ses fonctions».

Certes, il y a eu voie de fait, certes il y a eu violence, cette nuit-là, mais contre les travailleurs. Tout le monde dans le bassin en a la conviction. Comme on le dit à la CFDT, plus que jamais, jeudi soir, les sidérurgistes étaient en légitime défense. Pas de doute, en effet que les agresseurs ne seront pas dans le box des accusés ; les 5 inculpés qui s'y trouveront ont été arrêtés à plusieurs centaines de mètres des affrontements (4 travailleurs de Longwy et l'envoyé spécial du *Quotidien du Peuple*), tous les 5 inculpés sous divers prétextes fallacieux.

Les agresseurs sont ceux qui ont décidé le plan acier, les 20 000 licenciements, ceux qui ont fait pression pour que Roger Marin soit condamné à une peine de prison ferme pour participation à

la manifestation du 23 mars à Paris, ceux qui ont brouillé les radios syndicales, outils privilégiés des mobilisations dans la lutte. C'est d'ailleurs contre cela que des centaines et des centaines de sidérurgistes — beaucoup parlent de plus de 2 000 — se sont mobilisés la semaine passée.

A ce propos, de sources bien informées, on sait que les techniciens TDF de Longwy ont refusé d'exécuter cette sale besogne. Ce sont des spécialistes de Paris venus exprès, qui tentent de brouiller les environs sous la protection armée des CRS. Ces provocations en même temps qu'elles ont donné lieu à une première énergique riposte la semaine passée, n'empêchent pas les radios syndicales de continuer à émettre.

Radio SOS Emploi, la radio de la CFDT et «Lorraine cœur d'acier», celle de l'UL-CGT, lancent d'ailleurs de nombreux appels à une manifestation massive pour mercredi à Briey. Cela est extrêmement positif. Un acieriste CGT d'Usinor-Senelle devait d'ailleurs nous dire : «Ca c'est sûr, il y aura du monde, tous les gars veulent y aller». Dans un café, quelques heures avant, une serveuse, approuvée par deux ouvriers, pensait même : «Si jamais ils les condamnent, ça va barder ; c'est la seule chose dont on soit sûr».

Dans ces conditions, on peut se demander pourquoi le tract de l'UL-CGT (voir ci-dessous) n'appelle la population à apporter son soutien qu'à 4 des 5 inculpés ! Questionné à ce sujet, un militant très actif de l'UL-CGT devait montrer sa surprise. En même temps, un animateur de «Lorraine cœur d'acier» nous assurait qu'il s'agissait d'une erreur et que dès qu'il reprendrait l'émission, il ferait passer un rectificatif...

La veille du procès des 5 inculpés, Marchais sera à Longwy «pour un meeting d'une portée nationale» assure-t-on à la fédération de Meurthe-et-Moselle - Nord du PCF. Porcu, le député de Longwy, a même déclaré : «La population doit être très nombreuse à ce meeting, c'est la survie de la région qui est en jeu». Rien de moins !

Pour l'occasion en tout cas, des bus ont été affrétés, notamment au départ de Verdun et de Briey.

Marchais fera probablement un discours assez offensif contre l'Europe allemande pour paraître donner le change à la combativité très forte qui existe dans le bassin : en souriant, des militants de la commission jeunes CGT n'assurent-ils pas que leur nouveau mot d'ordre c'est : «Union, bastons, révolution» ? Ce qui en dit long sur l'évolution des idées.

Tract de la CGT

UL - CGT DE LONGWY LE 23, TOUS A BRIEY

«Au cours de la répression policière du jeudi 17 mai, 4 travailleurs de Longwy étaient arrêtés par les forces de police et traduits devant le tribunal de Briey. Après la riposte massive devant le Palais de justice, le vendredi 18, une première victoire était obtenue avec le report du jugement du 23 mai 1979.

Nous ne laisserons pas la justice se mettre au service de Giscard-Barre-Boulfin-Nadez, en condamnant des travailleurs pour le simple motif qu'ils défendent leurs emplois, leurs conditions de vie.

S'il y a des casseurs dans ce pays, ce sont ceux qui gouvernent,

qui cassent les usines, bradent l'intérêt national, brisent l'économie de la Lorraine.

L'UL CGT appelle la population, les travailleurs à apporter son soutien massif aux 4 travailleurs de Longwy en se rendant le 23 mai à Briey. Pour exiger l'arrêt de toute poursuite ! Pour montrer au pouvoir et au patronat que Longwy ne cédera pas à la répression. Pour montrer que Longwy est décidée à vivre

Départ collectif en car et en voitures à 13 h 45 à Longwy-Bas et à LCA.

Longwy, le 21 mai 1979

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

1913

C'est en 1913. Ces hommes qui posent dans la grande salle de la bourse du Travail, ce sont les mineurs de Paris, qui creusent les galeries du Métropolitain. «10 heures d'affilée à tenir la pelle, c'est trop», disent-ils. Et du 5 janvier 1913 au... 24 août, 3 000 terrassiers, de 9 entreprises différentes, mèneront une dure grève pour les 8 heures. Au bout de cette longue bataille, 2 300 d'entre eux obtiendront la journée de 8 ou 9 heures, sans perte de salaire.

Ces grévistes, on ne les voit pas : ils sont sous terre, là où était leur travail, là aussi où on voudrait qu'ils restent et qu'ils y crévent. CREVER, c'est ce qu'ils font comme il y a un siècle quand les mineurs de Paris creusaient le métro. Le bague est supprimé, mais un bague continue sous nos pieds. Il n'y a pas de gardes chiourmes, mais des chefs : 1 pour 5 ouvriers quelquefois pour 4. Il n'y a pas le fouet mais les primes qu'on retire au moindre prétexte. Marche ou crève, la galerie doit avancer d'1,60 mètre par poste de 8 heures, dans l'eau qui ruisselle, la boue, la poussière, le bruit infernal des machines, le gaz carbonique. Ils travaillent pour commencer au marteau piqueur «8 heures avec à bout de bras 25 kg avec une pause d'une demi-heure pour manger.

Après ça, l'es lessivé, tu vas te coucher sans manger. Puis viennent les machines, les alpages, machines à godets qui creusent ; nous sommes dans le tunnel avec le bruit, la poussière qui nous ronge les poumons ; c'est intenable. Le chef hurle les ordres au machiniste : en avant ! en arrière ! — en arrière, ça va, le camarade voit, mais en avant c'est le trou noir et nous sommes là, la machine nous rase, quelquefois nous passe sur les pieds. Heureusement nous avons des chaussures de sécurité mais il a fallu les réclamer. Quelquefois nous devons nous sauver dans une galerie latérale, mais bientôt il n'y aura plus de galerie alors peut-être qu'on nous passera dessus». «C'est un bague» répètent sans arrêt les ouvriers, «après le poste, et même les jours de repos on crache tout noir. Il y a des camarades qui ont la maladie du ciment : les

mains pèlent, une cloque d'eau se forme, une nouvelle peau repousse qui pèle, et une cloque d'eau se forme à nouveau, et ainsi de suite. Un camarade a la jambe complètement atteinte, elle est toute noire. Nous ne voulons plus travailler dans ces conditions, nous voulons travailler, pas mourir.

Mourir pour un salaire qui varie au gré du chef ; «fonce et tais-toi». Les cinq mètres doivent être faits coûte que coûte. Si tu râles, le chef note ton nom et ta prime. Il y a des différences de 600 francs d'un ouvrier à un autre pour le même travail. Un travailleur très qualifié, venant d'un autre chantier, qui avait un salaire supérieur, s'est vu supprimer ses primes pour ne pas créer de jalousie avec les autres, disent ses chefs. Pour la pause et les vestiaires, nous avons cette bouche de métro désaffectée remplie de poussière. Même maintenant que nous sommes à l'arrêt depuis près de deux mois, nous balayons plusieurs fois par jour pour essayer de la vaincre. Quand le chantier marche, nous ne pouvons presque pas manger : si un simple coup est donné sur la baraque, toute la poussière tombe dans le manger et c'est fini. Si on veut être propre pour rentrer chez soi, il faut d'abord attendre que le vestiaire soit vidé des camarades qui partent travailler, sinon nos vêtements sont tout sales rien que de les croiser. Il y a une seule douche sur dix qui marche, mais c'est de l'eau froide. Le comité CHS a été nommé par la direction, c'est un ancien directeur en retraite qui a été nommé et qui vient travailler rien que pour ça ! Alors on peut bien réclamer tout ce qu'on veut, ça

ne sert à rien. Un délégué a dû aller réclamer des masques pour travailler. Ça les a tous étonnés : des masques, personne n'en avait jamais demandé. Quand ils ont vu qu'on allait faire grève, ils ont bien vite ajouté à l'extracteur qui rejette la poussière à l'extérieur, un ventilateur d'air frais. A l'endroit où la poussière et les gaz sont rejetés, les arbres crévent alors, en fait d'air frais, c'est plutôt pollué.

Tout a été fait pour nous diviser, nous sommes sept entreprises qui travaillent sur deux chantiers, lot 6 et lot 7, plus les divisions créées par les différences de salaires. Nous avons surmonté tout ça. Aussi nous continuerons, maintenant on ne peut plus arrêter. On veut nous faire crever dans notre trou. Impossible de nous faire entendre, chaque patron dit que ça ne le concerne pas, c'est le groupement d'entreprise ; pour le groupement d'entreprises c'est la R.A.T.P. Malgré toutes les démarches, les pouvoirs publics nous ignorent. Nous avons diffusé 10 000 tracts, fait des manifestations, mais c'est très difficile, car nous devons garder les souterrains : nous avons peur des provocations et il faut être beaucoup pour ça. C'est très dur pour organiser la solidarité : nous sommes 400 et il faudrait collecter beaucoup d'argent. Mais il faut continuer, car reprendre le travail dans les mêmes conditions, il n'en sera jamais question. Nous voulons des salaires corrects, les primes intégrées dans le salaire horaire, pour que l'on ne puisse plus nous voler une augmentation de 300 francs par mois, des conditions de travail humaines car nous ne voulons pas mourir !

«Les mineurs de Paris ne veulent pas crever dans leur trou !»

Par Danièle DELANNOY

1979

Mai 1979. Les «mineurs» travaillent au RER. Depuis le 23mars, ils sont en grève : ils ne veulent pas crever dans les galeries...



SOLMER : TROIS MOIS D'UNE LUTTE RICHE ET DIFFICILE

Entretien avec Serge (délégué CGT), Bernard (responsable CFDT), Jean-Jacques (militant CGT) et Patrick (délégué CFDT).

De notre envoyé spécial Richard FEUILLET

Dans les secteurs «performants» de la sidérurgie, les travailleurs de la Solmer ont engagé une grève qui, sous une forme ou sous une autre, dure aujourd'hui depuis trois mois. Une grève pour les salaires et les conditions de travail, revendications derrière lesquelles se cache le deuxième volet (le premier étant les licenciements) du plan de restructuration en cours dans la sidérurgie. Blocage des salaires, augmentation de la productivité. Serge (délégué CGT), Bernard (responsable CFDT), Jean-Jacques (militant CGT) et Patrick (délégué CFDT), quelques-uns des animateurs de la lutte, expliquent dans l'entretien qu'ils ont eu avec notre envoyé spécial, Richard Feuille, ce qu'est Solmer, ce que signifie pour eux la restructuration. Ils expliquent d'autre part les traits nouveaux et significatifs de ce mois et demi de lutte à la Solmer et débattent des problèmes de la lutte

► Depuis 5 mois, la lutte est engagée dans la sidérurgie contre le plan de restructuration en cours. Contre ses conséquences les plus criantes, les milliers de licenciements à Longwy et à Denain, bien sûr. Mais depuis 2 mois, le centre de gravité des luttes dans la sidérurgie s'est également déplacé, d'abord à Dunkerque, puis à Fos, où la lutte a été engagée cette fois pour les salaires, après les conditions de travail. Derrière ces revendications, c'est fondamentalement l'autre face du plan de restructuration que vous mettez en cause : la face cachée, l'augmentation de la productivité, le blocage des salaires depuis longtemps. Pourriez-vous nous dire ce que représente la Solmer pour le patronat, et comment se manifeste la restructuration ?

La Solmer, c'est 7 000 travailleurs, une usine ultra-moderne

Serge : Solmer c'est 7 000 travailleurs dont 65 % font les 4x8, c'est-à-dire travaillent en feu continu ; c'est une usine ultra moderne, très productive et où même pas 50 % du personnel vient de la région, 50 % étant importé de régions extérieures, surtout de la Lorraine et du Nord. L'autre aspect : Solmer est une usine qui ne fait qu'un seul produit, un produit plat qui est un produit semi-fini : des tôles dont l'utilisation nécessite un repassage sur des trains à froid, que la Solmer ne possède pas. Ces produits plats sont utilisés pour la France principalement dans l'automobile (Usinor-Dunkerque et Sollac fournissent l'industrie automobile), la construction navale et surtout à l'étranger (65 % de la production de Solmer), dans l'automobile également, aux USA et en Italie.

Par rapport aux espérances du patronat, différents critères les intéressent à Solmer : les critères de productivité, de qualité et de fiabilité, puisque les livraisons se faisaient régulièrement jusqu'ici. Ces différentes raisons font que, sur le marché de l'exportation,

Solmer est bien placé. En ce qui concerne les actionnaires de la Solmer : l'année dernière, Thyssen, avec 5 % d'actions et une option de 25 %, a finalement abandonné Solmer... Il reste donc deux actionnaires, Sol-lac-Sacilor et Usinor (50 % chacun) qui sont à l'intérieur de Solmer en compétition aussi.

► Pourriez-vous nous parler maintenant de ce que la restructuration signifie pour vous ?

La face cachée de la restructuration

Serge : Nous disons avec les copains d'Usinor-Dunkerque que dans les usines du bord de mer (Dunkerque, Fos) on vit la face cachée de la restructuration, c'est-à-dire le blocage des salaires, la perte du pouvoir d'achat depuis deux ans à la Solmer même par rapport à l'indice INSEE ; et il y a l'intensification du travail.

Patrick : On sent vraiment cette intensification du travail partout ; au train à chaud (laminage), les arrêts d'entretien (pièces à changer, contrôles) avaient lieu toutes les semaines auparavant, et s'étendaient sur un temps relativement long, sur 5 à 11 postes de 8 heures ; aujourd'hui rentabilité oblige, ils n'ont plus lieu que toutes les deux semaines et durent le temps d'à peine 3 postes de 8 heures, pendant lesquels il faut faire le même travail d'entretien que sur une durée de 5 à 11 postes. Avec l'augmentation de la productivité, les conditions de sécurité sont de plus en plus lamentables. Les statistiques officielles montrent que le taux de fréquence et de gravité des accidents est en constante augmentation.

Il y a aussi des licenciements

Bernard : Un autre aspect de la restructuration chez nous, sont... les licenciements : il s'agit du personnel intérimaire des entreprises sous-traitantes remerciés par la direction et qui ne sont pas remplacés, alors que la production augmente ; c'est le cas notamment, à «l'expédition mer» (chargement des bateaux) où 40 inté-

maires viennent d'être remerciés et seraient, mais ce n'est pas encore sûr, remplacés par 6 travailleurs lorrains. Dernière chose, l'augmentation de la productivité : on est passé de 2 800 000 en 1977 à 3 millions de tonnes en 1978 avec quasiment le même personnel.

► Venons-en à la lutte ; les formes de luttes employées depuis un mois et demi à la Solmer tranchent avec celles employées jusqu'ici. On constate plusieurs caractéristiques nouvelles. Pourriez-vous nous parler de ces traits nouveaux ?

Avoir un impact sur la production

Jean-Jacques : On peut dire déjà que les caractéristiques des grèves engagées à la Solmer depuis plusieurs mois montrent la volonté des gars d'avoir un impact sur la production, d'une manière immédiate, s'entend. A tous les niveaux, c'est pour cela que les luttes tournantes ont commencé par petits groupes de gars dans les secteurs clefs (hauts fourneaux...) qui avaient un impact très fort sur la production ; c'est effectivement le moyen essentiel de faire pression sur une usine comme la nôtre, qui est importante pour le patronat (3 heures par tonne en 1978). On peut noter plusieurs autres caractéristiques : non seulement les luttes ont été dures puisque avec occupations mais de plus — tirant le bilan des années précédentes — les gars ont gagné en efficacité : avant les gars faisaient grève mais n'avaient pas la volonté de s'opposer à ce que le travail soit fait par d'autres. Or, aujourd'hui, on le voit, aux hauts fourneaux par exemple les gars ont empêché à plusieurs reprises les cadres et la maîtrise de faire redémarrer leur outil de travail. Autre caractéristique : les gars n'ont pas hésité à utiliser des formes de lutte jugées «illégalles» par le patronat : on l'a vu récemment quand les gars des hauts fourneaux ont pendant 9 jours fait couler la fonte à terre, une forme de lutte où les gars ont pris de

sacrés risques. Dernière caractéristique des mouvements engagés depuis un mois et demi. C'est qu'ils ont nécessité de la part des gars une grande réflexion, une prise en main par eux-mêmes de la lutte ; on peut dire que les gars ont mis à fond leur connaissance technique au service de leur lutte, battant par ailleurs, autre aspect important du mouvement, le patron sur son propre terrain, celui du «savoir technique». Cette réflexion collective et cette ingéniosité ont donné des formes de lutte minutieuses et efficaces : citons par exemple les grèves tournantes à l'intérieur d'un même service, celui des hauts fourneaux, grèves qui ont débuté le 28 février. Ce sont les grèves qui ont fait le plus de mal à la production. C'était planifié à la minute ; à l'intérieur du haut fourneau, il y a plusieurs points où tu peux bloquer, et chaque gars qui pouvait bloquer faisait grève à son tour. Les électriciens faisaient grève sur 3 postes de 8 heures, les mécaniciens encore durant 3 postes... ce qui perturbait la production pendant plusieurs jours.

Mettre toutes ses connaissances au service de la lutte

► Dès le départ du mouvement et durant tout le temps que cela a été possible, c'est le choix des grèves tournantes qui a été fait par les sidérurgistes. Pourquoi ce choix qui a marqué le mouvement ?

Serge : Les débrayages tournants, au niveau des différents secteurs de l'usine, et qui plus est, à l'intérieur de chaque secteur, où chacun des services comme aux hauts fourneaux arrêtés pendant un poste, sont plus efficaces. Mettre 300 gars en grève, service par service (dans l'atelier ou au niveau de l'usine) permet de perturber la production sur un temps aussi long qu'une grève totale, et de plus, réduit les pertes de salaire.

Bernard : Les grèves tournantes freinent la production au mo-

ment de leur déroulement mais mettent également la pagaille, y compris plusieurs jours après leur arrêt et désorganisent le programme de production du patron, établi d'après les commandes.

Serge : Cela s'est vérifié à plusieurs reprises depuis un mois et demi, notamment quand les ingénieurs, ne sachant pas à quel heure on allait redémarrer les installations, disaient au moment de chaque débrayage : «On va demander aux délégués quand on démarre». Quelques heures de débrayage parfois suffisaient à perturber la production ; c'est le cas, quand il y a eu des débrayages de deux heures par poste au service transport, qui achève la fonte des hauts fourneaux à l'aciérie. Ils étaient obligés de mettre des dizaines de milliers de tonnes de fonte par terre parce qu'ils ne pouvaient plus évacuer les hauts fourneaux. On était arrivé, je crois, fin mars à 50 000 tonnes de retard d'acier, ce qui est important.

► Pour mener à bien cette tâche, le ralentissement de la production sur une période d'un mois et demi, il était nécessaire dès le départ que les premiers grévistes fassent l'unité des travailleurs autour d'eux, qu'ils aient au moins leur sympathie. La direction, de ce point de vue, a au contraire tout fait pour les diviser, en utilisant l'arme du lock-out. Or, c'est important, on a observé que les lock-outs, non seulement ne sont pas opposés au mouvement, mais ils ont adopté une attitude résolument offensive. Pouvez-vous nous expliquer cette attitude ?

Le soutien actif des lock-outés

Serge : Cette attitude nouvelle est un point important, effectivement, dans notre lutte. Il y a une première chose à dire : c'est que la non-opposition, et même la solidarité des travailleurs vis-à-vis des mouvements grévistes, se re-

marque d'une manière plus générale depuis deux ou trois mois ici. Elle s'est d'abord exprimée début mars, où il n'y avait pas de lock-out envers les grévistes de la centrale soufflante du haut fourneau, mis à pied plusieurs fois quatre jours : il y avait eu des débrayages partout, avec dépôt de cahier de revendications immédiat, exigeant la levée des sanctions et l'augmentation des salaires. On peut dire que, hormis quelques petits secteurs, tous les secteurs avaient exprimé cette solidarité, et même pour certains plusieurs fois contre cette répression, ce qui était de fait soutenir la grève des hauts fourneaux. Mais le plus caractéristique est l'attitude des travailleurs, cette fois lock-outés, depuis début avril, qui, loin de s'opposer aux grévistes, vont exiger le paiement du chômage technique. Dès avril, suite à la grève de l'usine à oxygène (qui alimente l'aciérie en oxygène pour transformer la fonte en acier), la direction a lock-outé les gars de l'usine à brames ; au moment de la reprise du travail, à l'usine à oxygène, les gars des brames ont refusé de reprendre le travail, exigeant le paiement de leur chômage technique.

Bernard : Avant de prendre cette décision, les gars de l'usine à brames ont téléphoné à tous les secteurs de l'usine pour leur demander leur avis. Tous les secteurs sauf un, leur ont dit : «Vous avez raison de lutter, d'exiger le paiement de votre chômage».

Serge : C'est alors l'ensemble des secteurs qui ont été mis progressivement au chômage technique, et ils ont tous demandé qu'on le leur paie. Sur les raisons de cette attitude, il y a une première chose. C'est évidemment l'aggravation de la crise, le blocage des salaires. Cette réalité objective fait qu'aujourd'hui, dix fois moins que ces dernières années, les travailleurs ne peuvent se résigner à accepter cette ponction.

Mais il y a une raison encore plus importante, c'est que les travailleurs, par l'expérience, se sont rendus compte que le lock-out, techniquement, ne s'imposait pas. Ces dernières années, et encore récemment, lors de la décision de faire couler la fonte à terre par les hauts fourneaux, la direction, pour justifier le lock-out, employait des arguments techniques et disait : «On ne peut plus évacuer la fonte...». Il est vrai que les tonnages d'acier mis par terre coûtent très cher à la direction (il faut faire solidifier la fonte, la chauffer, la reliquifier ultérieurement pour la renvoyer à l'aciérie), mais ne font que ralentir la production et ne justifient pas l'arrêt de l'aciérie et de tous les services qui suivent. On peut donc dire que les travailleurs ont battu en brèche l'arme du lock-out, en remettant en cause le «savoir technique» derrière lequel le patronat s'abritait pour justifier cette mesure. Un «savoir technique» que l'on a également démontré en réunion, ça a fait peur à la direction. D'ailleurs, le chef de service ne s'en est pas caché, qui a appuyé les sanctions décidées par la direction, disant qu'il en faisait une question de principe, qu'il fallait faire payer cette remise en cause de son pouvoir, de son autorité. Bref, les gars ont vu que

le lock-out, non justifié techniquement, était au contraire avant tout une décision, une mesure anti-grève, s'attaquant à leur droit de grève. Et aux hauts fourneaux, les gars l'ont d'autant mieux démontré qu'ils ont refusé d'arrêter la production ; cette conscience, inégale c'est vrai, est tout de même non négligeable.

► On l'a vu aussi à plusieurs reprises, de nombreux travailleurs lock-outés participent activement à l'action avec les grévistes, notamment des hauts fourneaux.

Serge : Effectivement, cette solidarité active s'est vue notamment pendant l'occupation des travailleurs de ce secteur des hauts fourneaux, pour les maintenir en marche du 11 au 19 avril. On peut dire que les gars de tous les secteurs, des milliers, sont venus occuper la salle de contrôle des hauts fourneaux. On l'a vu également autour des travailleurs de l'aciérie, quand, il y a 15 jours, suite au redémarrage des hauts fourneaux, ils ont arrêté à leur tour le travail. La raison de cette attitude offensive de solidarité, s'appuyant les effets du lock-out, s'explique pour une part par la réalité objective aujourd'hui : l'aggravation des conditions de travail, des salaires, qui touche tout le monde, faisant des revendications déposées celles de l'ensemble des gars. Mieux, on a vu des gars de secteurs où, production ou pas, il y a du travail nous soutenir pourtant. Je pense notamment à tous les secteurs qui gravitent autour des secteurs de production, les ateliers centraux de réparation, et aussi les administratifs... venus au haut fourneau occuper et participer aux manifestations.

► Comment voyez-vous la suite de la lutte ?

Le refus et les menaces

Serge : D'abord, sur la question de savoir si nous avons fait mal économiquement à la bourgeoisie. Des pertes de marchés importants, il y en a. Ils ne s'en sont pas cachés quand on est allé à Paris, lors du Conseil d'administration. «C'est catastrophique, mais on ne peut satisfaire aucune de vos revendications et vous serez sanctionnés chaque fois que vous ferez des actions que l'on jugera illicites», ça, c'était la position du directeur appuyé par Monsieur (Siderurgie) qui participait au Conseil d'administration. Il y a donc bien un enjeu politique. Ça pose le problème d'une grève de longue durée, donc le problème financier. Par rapport à ça, où est-on ? Il y a des copains qui sont sans salaires depuis le 5 avril ; premier aspect, ce ne sont pas les moins combattifs, pour certains. La preuve : lorsque la fonte est arrivée à l'aciérie, lorsque la direction a essayé de redémarrer l'usine, il y a 15 jours, ce sont les copains aciéristes qui se sont remis en grève en disant : «Pas question de reprendre le travail sans rien avec des licenciés, des mises à pied, et en plus sans négociations». Ceci dit, on ne peut négliger cet aspect



du salaire, sans compter qu'un certain nombre de travailleurs sont pris à la gorge par les traites.

Quelles formes de luttes ?

Bon, alors quelle forme de lutte dans ces conditions à partir de maintenant ? Une chose est sûre, trouver des formes de lutte tournantes, capables d'éviter le lock-out me semble difficile dans la mesure où le lock-out est avant tout une décision politique. La direction peut la prendre indépendamment des secteurs touchés. Empêcher le lock-out, c'est donc s'y opposer matériellement. Nous l'avons fait au haut fourneau durant 9 jours, en refusant de l'arrêter, mais cela a été très dur. Et, en riposte, la direction nous a écrit en nous menaçant de ne pas nous payer. Cela revient donc à travailler sans être payés, ce qui n'est pas mieux que le lock-out ! De toute façon, au niveau des formes de lutte, il est exclu, pour une autre raison encore, que nous appellions à réengager les grèves tournantes dans les jours à venir, si la direction appelle à la reprise à la fin du mois, à l'occasion de la maigre paie qui sera distribuée, comptant là-dessus. Appeler à des grèves tournantes, je ne pense pas, vue la proximité des vacances que ces grèves se réengageraient de suite. En outre, appeler à reprendre les grèves tournantes, revient de fait à reprendre la production pour une part alors qu'aucune revendication n'est satisfaite. C'est impossible. Alors, grève totale ? Cela suppose une solidarité, entre autres, financière active. Il y a la solidarité financière au niveau local que nous développons, nous, section syndicale CGT. Mais qu'avons-nous récolté ? Deux, trois millions ? La CFDT, je ne sais pas, mais cela doit être dans ces eaux-là ; cela aide à la lutte, inévitablement, aux déplacements, mais ça ne permet pas de donner aux travailleurs une somme significative au point que cela soit mobilisateur. Le problème doit être pris au niveau des fédérations et même des confédérations, je sais que notre syndicat a lancé une souscription... Bon, de toute façon, nous débattons des formes de lutte avec les travailleurs dans les jours à venir.

Bernard : C'est ce que nous ferons également. A propos de la solidarité nécessaire, il faut souligner une initiative à développer : l'autre jour, des paysans du coin, ça c'est du concret !, sont venus apporter leur solidarité en distribuant des produits, choux-fleurs, salades... Il y a de toute façon nécessité d'un large soutien qui aille au-delà de la prise en charge financière des seuls adhérents des organisations syndicales.

La Solmer, et le reste de la sidérurgie

► Comment voyez-vous votre place dans la lutte globale de la sidérurgie ?

Serge : C'est vrai qu'il n'y a pas de coordination actuellement et évidemment il faudrait arriver au blocage total de la sidérurgie avec occupation. Mais il y a des obstacles à cela : si on regarde les choses de près, on voit que ça bouge dans les usines, d'une part les plus productives (Fos) et d'autre part les plus menacées (Denain-Longwy). Mais dans les secteurs intermédiaires comme Sol-

lac-Sacilor, caractérisés à la fois par une grande compétitivité pour le patronat et aussi de lourdes menaces sur l'emploi, la mobilisation a été jusqu'ici inexistante. C'est quand même un problème ! Dans ces conditions, vues les mobilisations inégales, et vu en outre que Dunkerque a repris, il est difficile actuellement d'engager une grève coordonnée par exemple sous la forme 8 jours de grève dans telle usine et 8 jours dans telle autre ; le problème me semble plutôt dans l'immédiat d'obtenir une solidarité active et même autre que financière, notamment autour des usines qui sont en lutte et bien entendu à la Solmer à Fos.

De la grève des hauts fourneaux à la marche sur Solmer

28 février, à 13 heures : La salle de contrôle des hauts fourneaux se met en grève pour 300 francs d'augmentation jusqu'au 2 mars à 18 heures, et dès 21 heures les agents de la salle de contrôle de la centrale soufflante entrent en action à leur tour en réduisant le vent de combustion des hauts fourneaux.

Les jours qui suivent, se succèdent huissiers, avertissements et mises à pied, sommations par huissiers, menace d'intervention des CRS...

De nombreux débrayages ont lieu dans tous les secteurs de l'usine. Jusqu'au 5 avril, où après deux heures de grève à l'usine à oxygène, la direction lock-oute les travailleurs de l'usine à brames. Le lendemain, les travailleurs, réunis avec l'Intersyndicale CGT-CFDT, approuvent l'action des grévistes, qui reconduisent leur mouvement. Dans les jours suivants, la direction lock-oute le reste de l'usine, en aval de l'aciérie, mais laisse produire jusqu'au mardi 11 les deux hauts fourneaux. Le 11, elle ordonne leur mise en veilleuse. Les travailleurs s'y opposent et occupent la salle de contrôle des hauts fourneaux. La production de fonte se poursuit donc sous la conduite des travailleurs jusqu'au 18 avril à 19 heures, où ils mettent en veilleuse le haut fourneau n°1, et le lendemain le haut fourneau n°2, pour des raisons de sécurité. Ce jour-là, ils occupent le standard téléphonique.

Le samedi 21, à 5 heures du matin, les CRS interviennent pour expulser les travailleurs. La direction refuse toujours de négocier.

Dimanche 22 avril, journée portes ouvertes.

Lundi 23 avril, la direction annonce sa décision de licencier deux délégués, et fait planer 6 autres menaces de licenciement.

Lundi 30 avril, après une Assemblée générale, les travailleurs occupent le poste de péage de l'autoroute à Salons-de-Provence.

Jeudi 3 mai, le Comité d'entreprise est convoqué pour le licenciement de deux délégués. Les travailleurs l'investissent et retiennent le directeur qui ne sera relâché qu'après le départ des CRS et des gardes mobiles. Ce jour-là, la situation est très tendue.

La direction appelle à la reprise pour le 4 mai. La grève sera votée à plus de 90 %.

Une partie des cadres de l'usine s'organise alors en commando pour tenter un coup de force, et agresse les travailleurs.

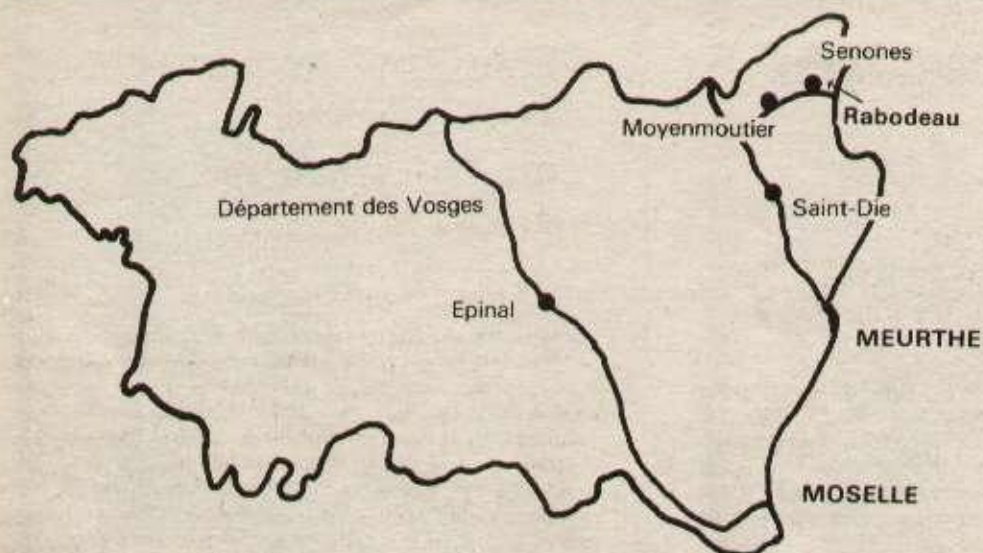
Correspondant à un changement de tactique, et pour éviter une perte trop importante de salaire, dans les jours suivants, la reprise du travail semble s'amorcer, et le haut fourneau n°2 est remis en route. Mais le vendredi 11, les aciéristes refusent de transformer la fonte reçue du haut fourneau en acier, et c'est un nouveau lock-out général à partir de 21 heures.

Trois jours plus tard, le lundi 14, après une AG, les travailleurs manifestent à Martigues, en bloquant un pont. Ce matin-là, la direction annonce une autre série de mises à pied, en vue de licenciements, et le lendemain, les travailleurs manifestent dans Marseille, pour soutenir leurs revendications négociées à ce moment-là devant la direction de la Main-d'œuvre.

Vendredi 18 mai, plus de 1 000 travailleurs manifestent à Cannes au moment du Festival, en vue de populariser leur lutte.

Mercredi 23 mai, marche sur Solmer, à l'appel de l'Intersyndicale.





Rabodeau : de Boussac en Willot

De notre correspondant

LA VALLÉE QUI NE VEUT PAS MOURIR

Deux luttes importantes se sont déroulées dans les dernières années dans la vallée : la lutte des Lécorché tout d'abord, et celle des Boussac.

LECORCHE, LA LUTTE LA PLUS LONGUE DES VOSGES

Petite entreprise de bâtiment préfabriqué, la société Lécorché emploie une centaine de personnes dans la vallée ; celle-ci dépose son bilan en décembre 1976. L'occupation est aussitôt décidée à l'initiative de la section CGT, seule organisation présente dans la boîte et regroupant 93 % du personnel.

C'est la première grève d'ampleur, avec occupation qui se déroule depuis 1968 dans la vallée. Un courant important de sympathie va se créer, en décembre 1976 un meeting de plus de 500 personnes a lieu. L'occupation active va se poursuivre jusqu'en mars 1978. Chaque semaine une Assemblée générale débat des perspectives et décide d'une action spectaculaire visant à populariser la lutte : manifestations, distributions de tracts sur la nationale, invasion du Conseil général, blocage du train Nancy-Saint-Dié. Dans une situation politique difficile (à la veille des élections législatives), les Lécorché réussissent à faire parler d'eux. Des solutions de reprise se présentent, mais rien de précis. La reprise de la production à l'exemple des Lip sera discutée, mais le manque de courant l'empêchera.

A la veille du premier tour des élections législatives, Stolérus annonce le rachat de l'entreprise et l'embauche de 30 ouvriers dans l'immédiat. La lutte va alors s'effriter et se terminer par cette demi-victoire dans la mesure où il y a eu rachat de la boîte, mais dans laquelle tout le monde n'est pas réembauché.

Dans cette petite vallée, dans un contexte difficile, les Lécorché auront montré la voie de la lutte, et qu'il est possible de gagner contre le chômage. Le moment venu, les Boussac pourront s'inspirer de cet exemple.

LA LUTTE DES BOUSSAC :

De 1975 à 1977, 1 200 emplois sont supprimés dans la vallée. Malgré l'attitude du PCF, les syndicats avec les travailleurs décident d'agir. Le 5 octobre 1977, une AG de la commission de l'emploi décide d'organiser une opération «vallée morte» avec blocage des voies d'accès de la vallée. Mais ce n'est que le 4 novembre que cette action a lieu.

Pourquoi ? Parce que le PCF, comme le PS, prétend «qu'il ne faut pas faire peur aux industriels susceptibles de s'installer ici». Après plusieurs réunions, la CGT et la CFDT réussissent à

mobiliser les travailleurs et l'ensemble de la population. Cette action de masse sera une réussite et montrera la nécessité de la lutte généralisée à la vallée. Cependant, cela restera une journée sans lendemain, vues les faiblesses d'organisation des UL CGT et CFDT et vues les pressions des partis de gauche qui mettent en avant les élections législatives de mars 1978.

3) Le flou quant à la restructuration de l'empire Boussac : le plan Petit, puis le plan Bidermann et enfin le plan Willot seront les péripéties de l'affaire Boussac où chaque «emboissagé» espère encore conserver son emploi pour vivre et travailler au pays.

La réelle mobilisation se fera au moment où les Boussac apprendront que les salaires de juin



26. 05. 78 à Epinal : Boussac - journée Vosges mortes

Ce n'est qu'en mai et juin, suite à la détermination des travailleurs qui obligent les syndicats à une riposte, que l'action pour l'emploi reprend.

Dans la vallée du Rabodeau, ce mouvement se mettra en marche plus lentement que dans la vallée de la Moselle où la combativité est plus grande et où le poids de la crise est moins grand. A cela, plusieurs raisons :

- la faiblesse d'organisation et de syndicalisation ;
- le poids des révisionnistes et des réformistes, du moins au niveau électoral : ceux-ci occupent plusieurs municipalités de la vallée.

Au niveau de l'ensemble des travailleurs de chez Boussac, il faut ajouter d'autres facteurs quant aux difficultés du démarrage de la lutte :

1) Les hésitations des syndicats qui ne donnent pas de réelles perspectives quant à la lutte contre le plan de restructuration et qui n'ont pas mobilisé pendant plusieurs mois contre ce plan ;

— 2) Les idées défaitistes et d'attentisme, sans compter la politique de paternalisme entretenue par Boussac.

et de juillet 1978 ne seront pas versés. A ce moment-là, la colère sera grande et spontanée.

Pour les travailleurs de la vallée du Rabodeau, une marche sur la sous-préfecture de Saint-Dié se terminera par des affrontements avec les gardes mobiles venus les déloger des locaux de la sous-préfecture. Cette fois-ci, l'action évoluera très vite pour les syndiqués comme pour les non-syndiqués, pour les Boussac comme pour ceux des autres entreprises de la vallée :

- barrages sur les routes ;
- surveillance des stocks jour et nuit à la blanchisserie de Moyenmoutier.

Puis une coordination des travailleurs de l'ensemble du groupe Boussac se fera plus ou moins favorable. De nombreuses manifestations et occupations ont lieu. A cette occasion, des échanges d'expériences de lutte se font, les idées défaitistes et attentistes sont battues en brèche, notamment celles des partis de gauche. Depuis 1936 on n'avait pas vu une telle mobilisation des travailleurs vosgiens. Même 1968 n'avait pas autant mobilisé ; et cela malgré le soi-disant caractère «calme, docile

et laborieux» du travailleur vosgien...

Cependant, cette lutte, comme on a pu le constater, était tardive, se coordonnant difficilement ; le débat d'idées n'était pas assez puissant, généralisé. La coordination avec l'ensemble des travailleurs du groupe Agache-Willot, concernés puisque prévus dans de futures restructurations, ne s'est pas faite.

Mais il ne faut pas négliger pour autant les acquis :

- le paiement des salaires de juin et juillet ;
- la prise de conscience des possibilités de lutte de la classe ouvrière vosgienne ;
- la non-fermeture de certaines unités de production vouées à la liquidation ;
- la remise en cause du plan «zones vertes» prévu par le gouvernement.

BOUSSAC OU WILLOT, LES PATRONS RESTENT LES MEMES POURSUIVRE LA VOIE DE LA LUTTE

Après leur rachat du groupe Boussac, les frères Willot viennent de ressortir leur plan de restructuration mis en veilleuse du fait de la combativité ouvrière. Les Dalton promettent que la plupart des unités de la vallée seront modernisées mais que pour Jacquel (entreprise de Moyenmoutier) il faudra trouver

D'autre part un certain nombre de petites boîtes licencient ou menacent de fermer, COPLAC, chantier naval de Senones... Le chômage dans la vallée est très important, près de 400 au total officiellement recensés pour les jeunes : pas d'embauche. Et ce n'est pas l'immigration vers le Nord de la Lorraine, vers la sidérurgie qui pourra en fournir. Le plan «Vosges» a fait long feu, plus personne n'ose en parler.

Dans cette situation la question de la lutte est à l'ordre du jour, sur la base des acquis de la lutte des Boussac, le développement de l'initiative des travailleurs. Au début de l'année quelques conflits se sont développés à la Simetram, aux chantiers navals. Mais il manque encore à l'heure actuelle certains facteurs. Dans la vallée, la question de l'unité syndicale revêt une certaine importance. L'UL CGT a pris le 14 avril l'initiative d'assises pour l'emploi donnant largement la parole aux boîtes de la vallée, la direction de l'UL CFDT n'a pas jugé bon de participer à ces assises, nuisant à la réussite de cette initiative qui pouvait renforcer la volonté de lutte. Il est vrai que par ailleurs la syndicalisation reste faible, connaissant ces dernières années un recul.

A plusieurs reprises, lors de la lutte des Boussac, des opérations «vallée morte», les travailleurs de la vallée du Rabodeau



29. 06. 78 à Saint-Dié : les forces de l'ordre viennent d'expulser les derniers occupants de la sous-préfecture, les crosses dans les reins.

«une nouvelle solution industrielle». Ils soufflent le chaud et le froid, promettant d'un côté et menaçant de l'autre, ne donnent comme solution que l'exil ou l'intensification des cadences. A la Colroy c'est la suppression d'équipe alors que la production augmente.

ont affirmé avec force leur volonté de «vivre et travailler au pays, leur rejet des «plans zones vertes» du gouvernement. L'exemple de la sidérurgie, de la lutte de Longwy, de ce qui se passe à l'autre bout de la Lorraine, peut contribuer à relancer l'offensive.

Meeting Marchais - Berlinguer

LE RENOUVEAU DE L'«EUROCOMMUNISME» ?

Marchais et Berlinguer étaient samedi à Marseille. Mardi, ils sont à nouveau ensemble, pour un autre meeting, à Turin cette fois-ci. L'intérêt, en l'occurrence, n'est pas dans ce qu'ils ont dit à l'occasion de ces deux meetings : 100 fois déjà, Marchais et Berlinguer ont répété la même chose. Le but des meetings est ailleurs : il s'agit essentiellement pour Marchais et Berlinguer de se montrer ensemble, et par là-même de prouver la réalité de l'«eurocommunisme».

«L'eurocommunisme», n'est déjà plus tout jeune. Le terme a été cité pour la première fois en août 1975, à l'issue d'une rencontre entre Berlinguer, du PCI, et Carillo, du PCE. Après bien des hésitations, le PCF l'a repris à son compte, notamment après un fameux «sommet» à Madrid entre Berlinguer, Carillo et Marchais, en mars 77. De l'«eurocommunisme», il ne fut pratiquement plus question durant les derniers

77, et pendant toute l'année 78. Et voilà qu'il revient, réaffirmé avec force par Marchais dans son rapport au 23^e congrès, et concrétisé par les deux meetings avec Berlinguer.

Pourquoi de tels méandres ? Essentiellement parce que «l'eurocommunisme» est une notion vague, fumeuse, et qui ne peut être mise en avant, par le PCF en tout cas, que dans des circonstances précises.

L'accent mis par le PCF sur cette notion, au début de 1977, répondait à des objectifs précis : il s'agissait à l'époque d'amorcer un début de tactique commune entre des partis pour qui se posaient, de manière concrète, le problème de l'accession au gouvernement. 1977, c'est l'année où le PCI est en mesure de marchander son soutien à la démocratie chrétienne, c'est l'année où tout est encore possible en Espagne, avant les élections, c'est aussi — au début tout au moins — l'année où le programme commun a le vent en poupe, et où tout semble possible au PCF. Trois partis susceptibles de parvenir au gouvernement, dans un même laps de temps, et dans la même région du monde, se devaient d'harmoniser leurs politiques. Ils se devaient aussi, pour d'évidentes raisons électorales, de donner d'eux-mêmes un visage ouvert. C'est la deuxième raison d'être de l'«eurocommunisme» : tenter de montrer que trois partis refléchissent par eux-mêmes, et ce faisant sont amenés à prendre leurs distances avec l'URSS. La présence de Carillo dans le trio, aux critiques vis-à-vis de l'URSS plus poussées, favorisait l'opération.

Depuis, les choses ont évolué. Tout d'abord, la question du pouvoir ne se pose plus dans les mêmes pour les trois partis : le PCI a connu des revers électoraux importants, et sa position vis-à-vis du gouvernement démocrate-

«l'eurocommunisme» : en France, ce terme est repris par des militants du PCF pour se définir par rapport à ceux qui seraient «plus proches de l'URSS». Dévié de sa réalité, «l'eurocommunisme» est devenu synonyme «d'ouverture». N'a-t-on pas vu des mili-

tuer à un autre ; il n'est tourné contre aucun autre parti. Les camarades qui, ici et là, manifestent à cet égard des craintes, n'ont pas de raisons de s'inquiéter».

Il serait cependant hasardeux de pronostiquer la mort d'un tel concept. Si



chrétien s'est effritée. Le PCE est rejeté dans la minorité, avec moins de 15 % aux dernières élections espagnoles. Quant au PCF, il a connu successivement les désillusions de la rupture du programme commun et de l'échec électoral. Dès lors, le problème de la coordination des politiques se pose avec moins d'acuité.

Quant aux relations avec l'URSS, elles ont elles aussi connu une évolution. Pour des partis révisionnistes, il y a des limites à ne pas dépasser ! Ainsi Berlinguer s'est-il rendu plusieurs fois à Moscou depuis 1977, et si Marchais ne l'a pas fait, il n'en a pas moins réaffirmé à plusieurs reprises l'attachement du PCF à l'URSS.

UN RAPPROCHEMENT CONJONCTUREL

Dès lors, pourquoi la relance de l'«eurocommunisme» ? Plusieurs raisons peuvent être mises en avant. Des raisons tout simplement électorales, d'abord : dans la perspective des élections de juin, les forces hostiles aux partis révisionnistes ne se font pas faute de noter les divergences totales d'appréciation qui existent à propos de l'Europe entre PCF, PCI et PCE. De telles divergences peuvent nuire aux scores de ces partis.

D'où la volonté de prouver que la solidarité entre eux existe, ne serait-ce qu'en étant ensemble à la même tribune, fut-ce pour tenir des propos différents. Il y a une deuxième raison à cette petite renaissance de

tants critiques se déclarer «eurocommunistes de gauche» ? La direction du PCF a senti le vent : une pincée «d'eurocommunisme» lui donne à bon compte un visage libéral. Quitte à rectifier aussitôt le fléau de la balance, comme l'a fait Marchais au 23^e congrès : «L'eurocommunisme n'est ni un nouveau centre, ni un nouveau modèle à substi-

tuer à croire que l'«eurocommunisme» n'est aujourd'hui mis en avant qu'en rapport avec les élections européennes, tout porte à croire aussi qu'il renaitra de ses cendres quand à nouveau, la question du pouvoir sera posée avec plus d'insistance aux différents PC européens.

N.D.

Aubagne (Bouches-du-Rhône) Le PCF divisé par la «liberté d'affichage»

Une petite contradiction au sein du PCF devient de plus en plus visible dans les rues d'Aubagne, sur la question de l'affichage «sauvage». En effet, on a pu constater qu'une véritable guérilla se déroule sur plusieurs murs de la ville. Lorsque les militants du PCF affichent un jour, le lendemain leurs affiches sont décollées soigneusement et il n'en reste plus trace. On pourrait penser, a priori, qu'il s'agit de commando anti-PCF voulant nuire à sa propagande. En réalité il s'agit, et nous avons pu le constater de visu, des employés municipaux de la mairie PCF ! On pouvait donc voir la chose assez désopilante : des militants du PCF, parmi les plus actifs, employés municipaux par privilège politique pour certains, en train de décoller consciencieusement les

affiches de leur parti collées la veille par leurs propres camarades ! Il est vrai que toutes les affiches du PCF ne sont pas décollées de cette façon mais uniquement sur les lieux publics (abribus, WC, bornes EDF et PTT, etc...). Seulement à Aubagne ce sont les meilleurs emplacements ! Après enquête il s'agit de l'application d'un arrêté municipal sur l'affichage sauvage sur les lieux publics. D'autre part, des adhérents du PCF dans le secteur culturel (MJC, centre culturel communal) ont demandé à la municipalité de prévoir (afin de ne pas être lésés par cet arrêté) des panneaux d'affichage publics dans les quartiers pour permettre la libre expression de tous. A ce jour ils attendent toujours la réponse.

Corr. AUBAGNE

● Elections européennes le «turlupin» ne veut pas être de reste

Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud ont présenté lundi la liste qu'ils conduiront aux élections européennes intitulée «La cinquième liste : emploi-égalité-Europe». Ils ont profité de l'occasion pour annoncer qu'ils démissionnaient de l'UDF. Même si elle présente d'évidentes limites, cette initiative va gêner en premier Simone Veil et l'UDF, qui risque de perdre quelques petits pourcents dans l'affaire. Ce qui n'est pas négligeable, d'autant qu'un aspect secondaire du scrutin européen est la concurrence engagée entre l'UDF et le PS à celui qui sera le «premier» parti de France.

● Valentin Moroz réclame le boycott des J.O. de Moscou

Valentin Moroz, dissident ukrainien récemment libéré, s'est prononcé vendredi dans une conférence de presse à Washington, pour le boycott des Jeux olympiques de Moscou, tant que le Kremlin n'aura pas décidé une amnistie générale pour les prisonniers politiques. Il a d'autre part déclaré à propos des risques de guerre : «La seule force qui peut démembrer l'empire russe et écarter ainsi la menace d'une guerre nucléaire est celle des mouvements nationalistes en URSS et en Europe de l'Est».

La librairie populaire (Paris) vous propose :

● Parmi les nouveautés :

— Chez Maspéro :
«Flins sans fin» de Nicolas Dubost 35 F
«Je continuerai mon chemin» Rudolf Bahro 22 F
et deux ouvrages sur Boukharine :
«L'Affaire Boukharine» 38 F
«Nicolas Boukharine» de Cohen 100 F

— Chez Stock :
«Libérez les communistes» Hélène Parmelin 40 F
Les deux ouvrages de Valérie Valère :
«Pavillons des enfants fous» 38 F
«Malika ou un jour comme les autres» 40 F

— Enfin le grand roman de Pa Kin «Famille», 58 F et «De Munich à la Libération» E. 100, 8 F
Et bien sûr toutes les rééditions en poche, de 8 à 20 F, des ouvrages comme «L'avenir radieux», «Le dossier du Larzac», «Il n'y a pas de drogué heureux»... etc.

● Un grand nombre de brochures documentaires et d'ouvrages traitant du problème de l'Europe et des pays européens.

● Pendant une semaine encore, une table de présentation de la littérature ouvrière française (des années 30 à nos jours) avec de nombreux ouvrages de réflexion sur la question.

Ouverte du mardi au samedi, de 10 h à 20 h
23 rue Saint-Sauveur 75 002 Paris
Tél : 508 82 87
M^o Réaumur Sébastopol ou Les Halles

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



TCHAD, SAHARA, ZAÏRE : QU'EST DEVENUE LA «DIPLOMATIE DU JAGUAR ?»

Par Jean-Pierre CHAMPAGNY

La précédente conférence franco-africaine avait pu être qualifiée de «sommet de la peur». Elle se déroulait en effet au moment même où —sur un continent confronté à la multiplication des interventions de l'URSS, tentant de supplanter les impérialismes occidentaux en recul sous les coups du Tiers Monde— l'impérialisme français entreprenait plusieurs interventions directes et sanglantes contre des peuples, ceci sous prétexte de défendre la «sécurité de l'Afrique» : au Tchad, au Zaïre et au Sahara. En même temps, Giscard, conscient du fait que ce genre d'intervention directe de l'armée française ne peut être généralisée, proposait avec insistance la création d'une «force interafricaine» encadrée et dirigée par la France. Cette proposition avait été rejetée par plusieurs gouvernements, en particulier ceux du Niger et du Mali et elle n'avait pas été mentionnée dans le compte-rendu officiel.

Un an après, où en sont les interventions militaires et quelles en ont été les conséquences ?

Le bilan optimiste de François Poncet

Au cours de sa déclaration de politique étrangère, le ministre des Affaires Étrangères François-Poncet a tiré rétrospectivement un bilan fort optimiste de cette politique interventionniste. Il a dû pour cela, procéder à un travestissement des faits particulièrement laborieux. Selon François-Poncet, ces interventions avaient été décidées «pour répondre à la demande d'États faibles et désarmés contraints de faire face à des attaques

déclenchées ou soutenues de l'extérieur».

Poursuivant son examen pays par pays, François-Poncet a déclaré : «Les résultats ont été conformes aux intentions». Ce qui n'est pas faux, dans la mesure où les intentions de l'impérialisme français ont dû évoluer en fonction des développements de la situation de chaque pays, mais avec des virages souvent difficiles à prendre !

Zaïre

Au sujet du Zaïre, François-Poncet a déclaré : «Le Zaïre a maintenu son unité, engagé un redressement politique et économique, noué avec l'Angola, à l'initiative de la France, des relations de bon voisinage».

En effet, après les deux guerres du Shaba en 1977 et 1978, Mobutu a obtenu dans le cadre de la réconciliation avec l'Angola que les hommes du «FNLC» de Mbumba (ex-gendarmes katangais), dont l'URSS avait fait un point d'appui pour ses tentatives de pénétration dans cette partie de l'Afrique soient retirés de la frontière Zaïre-Angola. En même temps, le rapatriement de réfugiés zairois qui se trouvaient en Angola a été organisé par les deux pays. Il est pour

le moins abusif d'attribuer ainsi la réconciliation du Zaïre et de l'Angola à l'influence française. En effet, celle-ci est avant tout le résultat des négociations engagées en août 1978 à l'initiative de l'O.U.A.

Du point de vue du soutien économique, il ne semble pas que l'initiative française, lancée au cours d'une conférence de hauts fonctionnaires, le 5 juin 1978, de coordonner une politique occidentale de relance de l'économie zairoise ait véritablement abouti. Il semble que chaque pays sollicité, en particulier l'Allemagne, la Belgique et la France, ait versé une contribution de son côté en vue d'objectifs propres. Ayant refusé de cautionner l'intervention

des paras français, les autres États de la CEE n'entendaient pas non plus s'associer aux plans français de sauvetage de Mobutu.

Dans le domaine militaire, ce sont également des actions séparées qui ont été entreprises. Tandis que le gouvernement français maintenait plusieurs dizaines de coopérants militaires, la Belgique envoyait de son côté des troupes en février 1979. Le corps expéditionnaire marocain qui avait, avec quelques contingents africains, remplacé les paras français doit être rapatrié au mois

de juillet prochain.

Cependant, si les risques d'intervention extérieure semblent avoir, pour l'instant disparu, peut-on dire aujourd'hui que les causes qui rendaient vulnérable le régime de Mobutu n'existent plus ? Rien n'indique que l'armée zairoise ait fait en un an des progrès considérables, ni surtout que les difficultés économiques et sociales du Zaïre aient été résolues. Il semble donc hâtif d'attribuer à l'action de la politique giscardienne la responsabilité de la stabilisation du Zaïre, stabilisation relative et provisoire.

Sahara : manœuvres en recul

«Au Sahara Occidental, la Mauritanie a été rassurée et les voies se sont ouvertes à la recherche d'un règlement pacifique. Sans y être mêlée, la France souhaite que les parties à ce conflit trouvent entre elles une solution politique, car rien de ce qui concerne l'Afrique du Nord ne peut la laisser indifférente».

C'est ainsi que François-Poncet résume l'évolution de la situation au Sahara. Rappelons les faits : après avoir soutenu militairement dès novembre 1975 l'annexion du Sahara par le Maroc et son partage avec la Mauritanie, Giscard devait fournir des moyens supplémentaires au régime d'Ould Daddah battu militairement par le Front Polisario. C'est ainsi que de novembre 1977 à juin 1978, l'aviation française basée à Dakar et Nouakchott est intervenue directement contre des colonies du Front Polisario.

Le coup d'État mauritanien du 10 juillet 1978, qui mettait au pouvoir une équipe se déclarant prête à rechercher la paix, allait prendre le gouvernement français au dépourvu. Il est pour le moins paradoxal de présenter le soutien militaire au régime d'Ould Daddah engagé dans la

guerre comme une contribution à la paix, alors que c'est la chute de ce régime qui a permis d'engager un processus de paix.

La décision unilatérale de cesser le feu du Front Polisario a rendu l'intervention de l'armée française en Mauritanie et au Sahara sans objet, même si une présence militaire a été maintenue. Après avoir été dans un camp, Giscard a tenté de se présenter comme médiateur : en organisant à Paris des rencontres entre le Front Polisario et une délégation mauritanienne, en proposant un plan de repartage de la région complètement aberrant (il devait donner au Maroc la plus grande partie du Nord du Sahara qui aurait reçu en échange une portion de territoire mauritanien). Dans l'ensemble l'impérialisme français a manœuvré pour satisfaire la volonté d'annexion de son allié, le souverain marocain. Toutefois Giscard est allé jusqu'à dire en février 1979 qu'il considérait le Sahara comme «un problème de décolonisation». On ne peut donc pas dire que dans cette affaire, l'impérialisme français ait été maître de la situation. Il a plutôt essayé de s'y adapter tant bien que mal.

Tchad :

les slaloms de la politique française

«Au Tchad, les deux réunions de Kano sans parvenir encore à surmonter tous les obstacles résultant de la diversité ethnique et religieuse de

ce vaste pays, ont, comme la France l'a toujours souhaité, rassemblé toutes les parties dans un cadre africain». (François-Poncet).

En fait l'impérialisme

français porte, du point de vue historique une responsabilité écrasante dans le conflit tchadien. C'est lui qui, à l'origine, a créé un État fondé sur des bases racistes et religieuses alors que la nation tchadienne s'était fondée sur un mélange religieux et un métissage avancé des ethnies. Dès que le Frolinat, il y a plus de dix ans, a commencé sa lutte contre cet État, les différents gouvernements français ont prétendu apporter une aide au Tchad pour sa «réforme administrative». En fait de réformateurs, ils n'ont envoyé que des troupes d'interventions et des barbouzes de toutes sortes.

Alors que, depuis plusieurs années, le Frolinat contrôlait pour l'essentiel le Nord du pays, désertique, à partir de 1973, les choses vont changer. En effet tandis qu'auparavant le «Tchad utile» était le Sud, où l'impérialisme français avait développé largement la culture du coton, pour l'exportation il s'avère désormais que le Nord recèle d'importantes ressources minières (uranium, pétrole, manganèse). C'est alors que la Libye annexe une partie du territoire tchadien, au Nord, la bande d'Aouzou et tente de développer son influence au sein du Frolinat. De son côté Giscard, en acceptant, dès 1975, de négocier directement avec Hissène Habré, chef rebelle, au cours de l'affaire Claustre, montre qu'il n'entend pas mettre tous les œufs dans le même panier.

Cependant, le gouvernement central tchadien, après une période de froid avec Paris qui suit l'affaire Claustre, signe de nouveaux accords militaires avec la France en mars 1976. Ces accords permettront, deux ans après, une nouvelle intervention, massive, de l'armée française. Alors que le gouvernement central de Malloum a été battu militairement et a dû accepter un partage du pouvoir sous l'égide de la Libye, Giscard envoie des Jaguars et des troupes d'infanterie coloniale pour sauver le régime de Malloum, et lui permettre de négocier dans un meilleur rapport de forces.

Mais la France a dû réviser ses plans, devant s'adapter à une suite complexe de renversements d'alliances et de coups de théâtre. Après l'intervention militaire, Giscard tente de s'entendre avec la Libye, la France ayant passé d'importants contrats avec ce pays. Les deux gouvernements tendent de plus en plus à favoriser une partition du Tchad, partition présentée comme une «solution pacifique». C'est dans cette mesure que la France, va encourager, en septembre 1978, la mise sur pied d'un tandem Habré-Malloum, dans la mesure où elle espère avoir au Nord comme au Sud des dirigeants qui ne lui soient pas hostiles.

Quand les forces de Habré et celles de Malloum se sont affrontées, les troupes françaises, censées être neutres, ont favorisé Habré, «homme du Nord», la France entrant ainsi en contradiction avec des dizaines d'années de politique «prosudiste». En effet, c'est, stratégiquement, le contrôle du Nord qui est devenu important. Aujourd'hui, après la conférence de Kano organisée par le Nigéria, un «gouvernement d'union nationale» s'est formé au Tchad avec principalement deux anciennes tendances du Frolinat : celle de Habré et celle de Goukouni qui semblent vouloir maintenir l'unité nationale et qui dénoncent l'expansionnisme libyen. Ce gouvernement a demandé le maintien des troupes françaises. Ceci pour faire face aux anciens dirigeants «sudistes» qui lâchés par la France, préparent au Sud une sécession avec le soutien de la Libye qui, elle aussi, a procédé à un renversement d'alliances.

On ne voit pas encore clairement quelle sera en fin de compte l'issue du conflit tchadien. Mais ce qui est clair, c'est que l'exemple du Tchad montre ce que peut signifier pour l'impérialisme français la «stabilité et la sécurité» d'un pays africain. En effet, après avoir soutenu pendant une dizaine d'années un gouvernement répressif et néo-colonial contre le Frolinat, il a ensuite pratiqué une politique cynique tendant à un repartage avec la Libye sur le dos du peuple tchadien, procédant à des renversements d'alliances en fonction de ses propres intérêts, prêt à bafouer l'intégrité territoriale du Tchad.

CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINES DE KIGALI

Senghor remet la «force africaine» à l'ordre du jour

Alors que la conférence franco-africaine de Kigali devait, semble-t-il, traiter exclusivement des problèmes économiques de l'Afrique et du «dialogue» euro-africo-arabe proposé par Giscard, le président sénégalais Senghor a, en arrivant au Rwanda, remis à l'ordre du jour la question de la «force interafricaine» patronnée par la France. Les différentes tentatives de mise en place de cette force entre plusieurs États proches «amis de la France» sont restées secrètes depuis un an. Ce projet avait été repoussé en juillet 1978 par l'Organisation de l'Unité Africaine qui, de son côté, avait alors relancé son propre projet d'une force militaire de l'O.U.A. essentiellement dirigée contre les régimes racistes. De plus, les avatars et les échecs des interventions françaises en Afrique contribuent à rendre ce projet peu crédible. Senghor veut-il forcer la main à Giscard en remettant cette question sur le tapis, ou est-il chargé de le faire à la place du président français qui pourrait être gêné de le faire lui-même ?

Bien entendu, la présence et l'attitude de Bokassa retenaient particulièrement l'attention lors de l'ouverture de la conférence lundi, alors qu'Amnesty International maintenait intégralement, d'après plusieurs sources, ses accusations au sujet du massacre d'une centaine de jeunes de Bangui le 18 avril. Le dictateur s'est défendu de ses crimes devant les journalistes avec cynisme et sans convaincre. L'ambassadeur de France au Rwanda s'était abstenu de venir attendre Bokassa à l'aéroport, geste significatif, paraît-il. L'entourage de Giscard laissait entendre à la presse que le président français serait décidé à bloquer toute aide à Bokassa tant qu'il n'aurait pas d'explications au sujet du massacre. Voilà une bien tardive conversion à la «défense des droits de l'homme» dans ce pays. Conversion toute verbale d'ailleurs, et qui risque de le rester car Giscard n'a pas grande solution de remplacement à la sauvegarde des intérêts de l'impérialisme français au Centrafrique qui passent par le sinistre Bokassa.

Coopération : un budget en peau de chagrin pour des ambitions démesurées.

En arrivant au pouvoir, Giscard avait rendu à la coopération le rang de ministère à part entière, entendant montrer par là l'importance qu'il attachait aux relations avec l'Afrique et le Tiers Monde. Mais, dès 1976 les rigueurs du budget commencèrent à couper les ailes du ministère de Galley.

Le budget de la coopération est passé de 2,56 milliards en 1977 à un peu plus de 3 milliards en 1978 et 3,44 milliards en 1979. Mais, bien entendu, il est nécessaire de mettre ces crédits en rapport avec les dépenses et les différentes charges du ministère. Ainsi, en 1977, une réorganisation administrative imputée à la coopération des charges de l'ordre de 75 millions qui revenaient auparavant à l'Éducation Nationale et à l'Aviation civile. De même lors de l'indépendance de Djibouti, en juillet 1977, le budget d'aide à ce pays passe des Dom-Tom (colonies) à la coopération. Il faut également remarquer que les crédits du ministère, alloués exclusivement aux anciens membres de la «Communauté» doivent maintenant répondre aux demandes d'autres pays, précisément les nouveaux partenaires de la conférence franco-africaine (Zaire, Rwanda, Burundi, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Ile Maurice, Seychelles...). Si l'on tient compte de l'inflation, ce budget est donc, au mieux, stagnant, alors qu'il doit fournir des fonds à un nombre croissant de pays, pour des objectifs très coûteux, puisqu'il s'agit en général de travaux d'équipement, d'infrastructure agricole ou industrielle.

Ces restrictions budgétaires amènent le ministère de la coopération à imposer de plus en plus la prise en charge par les États africains de l'entretien des coopérants techniques français, ce qui, d'ailleurs développe des contradictions : alors même que



Bokassa dément sans convaincre le massacre des enfants centrafricains, à preuve : les bastonnades sont monnaie courante à Bangui.

de Lomé, un «fonds de solidarité africain, grande initiative hardie et généreuse». Il l'avait ainsi défini : «Un fonds doté d'importantes ressources doit être mis en place par les États industrialisés qui ont des liens historiques avec l'Afrique, auxquels pourraient se joindre les États-Unis d'Amérique». Il ajoutait en 1977 : «Nous avons un rôle de catalyseur à jouer pour attirer nos amis européens, américains, arabes, par exemple aux yeux desquels l'engagement français constitue souvent une garantie».

Mais, pour le moment, les gouvernements européens n'ont pas accepté cette proposition, estimant que le FED de la CEE remplissait déjà ce rôle. Quant aux USA, ils développent leur politique de «coopération» avec l'Afrique directement ou par l'intermédiaire de la Banque Mondiale et du FMI. Pour le moment, la proposition de Giscard, qui date maintenant de trois ans, ne s'est concrétisée que par une réunion d'experts en avril dernier.

J.P.C.

● Chine-Vietnam : la délégation chinoise dénonce la politique agressive de Hanoï

Au cours de la cinquième session à Hanoï des négociations sino-vietnamiennes, le chef de la délégation chinoise a dénoncé le refus du gouvernement vietnamien de prendre en compte la question de l'hégémonisme au cours des négociations : «De toute évidence, si vous avez escamoté le principe de la non-recherche de l'hégémonie, c'est parce que vous n'avez pas la conscience tranquille». Il a énuméré les activités agressives et provocatrices poursuivies par Hanoï au cours même des pourparlers : envoi de troupes à la frontière sino-laotienne, intensification de l'agression contre le Cambodge, provocations contre la Thaïlande à partir du Cambodge et du Laos. Le chef de la délégation chinoise a souligné que pendant la même période le gouvernement de Hanoï permettait à l'URSS d'utiliser les bases de Cam-Ranh et Da-Nang construites par les Américains et de construire une station d'écoute électronique. Il a rappelé que pendant la période des pourparlers, le Vietnam n'avait pas cessé ses activités provocatrices et agressives à la frontière chinoise et que le gouvernement vietnamien avait poursuivi sa propagande antichinoise. La délégation chinoise a proposé qu'après 5 sessions qui se sont déroulées à Hanoï, la prochaine série d'entretiens se poursuive à Beijing (Pékin), les questions concrètes devant être réglées par voie diplomatique dans l'interval.

D'autre part, on signale au Japon que des avions de reconnaissance russes TU 95 font actuellement une navette entre Vladivostok et la base vietnamienne de Da Nang. Leur dispositif d'écoute, ainsi que celui que l'URSS a installé à Cam-Ranh, pourraient servir d'une part à observer la septième flotte américaine et d'autre part à espionner les communications intérieures en Chine.

À la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, alors que les combats continuent à faire rage entre les troupes d'occupation vietnamiennes et les forces patriotiques, le territoire thaïlandais est soumis à une pression croissante de l'armée vietnamienne. Alors qu'Hanoï s'était engagé à ne pas envoyer de troupes à la frontière thaïlandaise, son armée mène actuellement une offensive sur plusieurs centaines de kilomètres le long de la frontière. La population de plusieurs villages a été évacuée, plusieurs villages ayant été bombardés ces dernières semaines depuis le territoire cambodgien. En même temps, la presse de Hanoï accusait la Thaïlande de «violer l'espace aérien du Cambodge». Dans une déclaration publiée la semaine dernière, l'état-major thaïlandais a démenti ces rumeurs et s'est affirmé prêt à sauvegarder la souveraineté nationale. La situation à la frontière du Cambodge et de la Thaïlande suscite une inquiétude grandissante dans les pays de l'ASEAN, dans la mesure où elle dément les affirmations répétées des dirigeants vietnamiens selon lesquelles ils n'agresseraient pas ces pays.

● Chypre : reprise de discussions entre Chypriotes des communautés chypriotes turque et grecque

Samedi dernier, à la suite de négociations menées par le secrétaire général de l'ONU, Waldheim, un accord a été conclu entre le président de la république chypriote, Kyprianou, et le chef de la communauté turque, Denktash. Des pourparlers doivent commencer le 15 juin. L'élément le plus important de l'accord du 19 mai est un point d'après lequel «l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et le non-alignement de la république devraient être rigoureusement garantis contre le rattachement en totalité ou en partie à un autre pays et contre toute forme de partition ou de sécession». Cela implique la formation d'une république fédérale recommandée par l'ONU et exclut l'«Enosis» (rattachement à la Grèce), aussi bien que la sécession de la communauté chypriote turque. L'accord prévoit également la délimitation de Chypre, ce qui doit concerner les 26 000 hommes de l'armée turque qui occupent une partie de l'île depuis 1974. Chacune des deux parties s'engage à s'abstenir de toute mesure empêchant la réussite des pourparlers et à promouvoir «la confiance mutuelle et le retour à des conditions normales». L'accord prévoit aussi le retour de plusieurs milliers de réfugiés chypriotes grecs dans leurs foyers.

IRAN : TENSION AVEC LES USA

Après le vote par le Sénat américain d'une résolution condamnant l'exécution des complices du Shah et la condamnation de l'ancien dictateur, le gouvernement iranien a réagi en mettant en cause directement la poursuite des relations entre l'Iran et les USA. L'ayatollah Khomeiny a déclaré : «Les États-Unis nous menacent. Ils affirment que la poursuite des exécutions mettra en péril les relations entre nos deux pays. Mais nous n'avons pas besoin d'eux. Ils ont besoin de nos marchés. Ils convoitent notre pétrole». Le ministre des Affaires étrangères iranien a demandé au nouvel ambassadeur américain de retarder son arrivée, étant donné le mauvais climat des relations entre les deux gouvernements.

OU VA LA SNCF ?

Conférence de presse des syndicats SNCF

Lundi 21 se tenait une conférence de presse des fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC, FMC, FGAAC. Sommes-nous à la veille de la dénationalisation ? En 1982, fin du contrat entreprise, y aura-t-il une société de chemin de fer ou la SNCF sera-t-elle maintenue ? Autant de questions que soulèvent les organisations syndicales toutes réunies.

En mars était rendu public le projet de contrat-entreprise liant l'Etat à la SNCF. Le 7 mars toutes les organisations syndicales appelaient à la grève, première grève unitaire contre les conclusions du rapport Guillaumat et le contrat-entreprise qui en était l'émanation.

Les syndicats tirent la sonnette d'alarme. C'est une grave atteinte à un service public affectant à la fois les usagers et les cheminots. Le rapport Guillaumat fait état du déficit mais ne parle pas des causes de celui-ci. La mauvaise situation de la SNCF est due aux choix réalisés par les pouvoirs publics. Il faut savoir que la plupart des sommes versées par l'Etat concerne les charges qui lui sont imposées ;

— compensation des réductions tarifaires voyageurs (militaires, familles nombreuses, congés payés etc.) ;

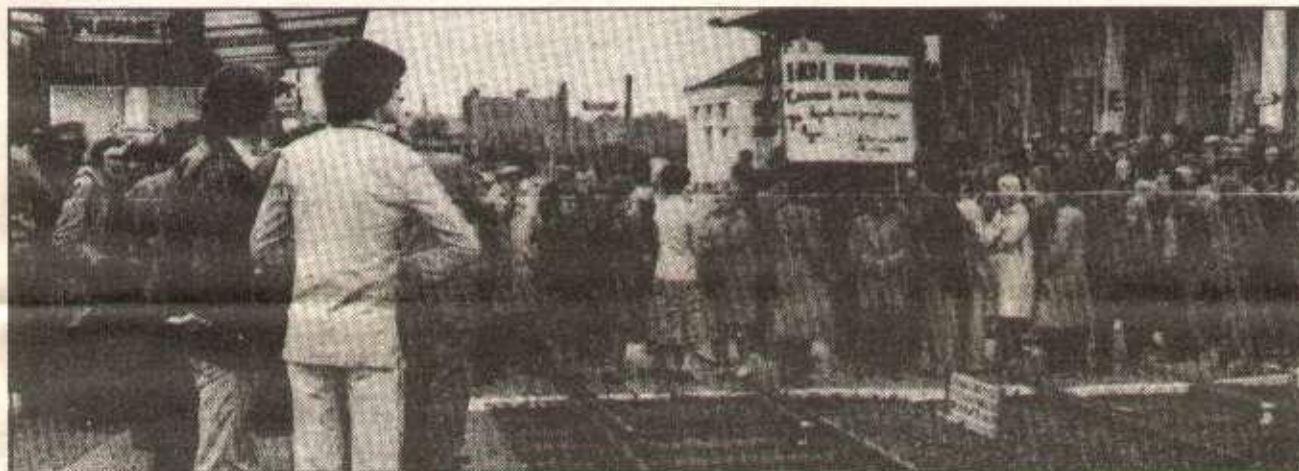
— Réduction sur certains tarifs marchandises.

— Charges de service public, contribution aux charges d'infrastructure. Alors que la situation des cheminots n'a fait que s'aggraver, les effectifs sont passés de 514 000 agents en 1938 à 263 613 en 1978, tandis que le trafic est passé de 48,6 milliards d'unités-km à 118,7 milliards en 1978.

Ces dernières années les efforts demandés aux cheminots sont très importants. Une nouvelle politique de recrutement du personnel semble également se dessiner par un embauchage plus important de personnel contractuel, en particulier les agents des gares. La SNCF s'oriente de plus en

plus vers une économie de marché, ce que dénoncent les syndicats car elle a pour but essentiel la recherche du profit maximum immédiat. Cela conduit à une restriction de plus en plus grande du réseau SNCF, à abandonner la desserte des petites gares, à diminuer la fréquence des trains : les usagers paieront plus cher pour s'entasser dans des trains bondés. Des régions entières seront privées de chemins de fer, alors que 20 % des investissements sont consacrés à la nouvelle ligne Sud-Est (investissements qui se font au détriment du reste du réseau principal).

Danièle DELANNOY



Contre la fermeture des petites gares, 300 personnes ont bloqué, lundi, le Paris-Brest à Plouaret.

GREVE A L'ORSTOM POUR LA DEFENSE DU POUVOIR D'ACHAT

Le 16 mai l'ensemble du personnel, administratifs, techniciens, chercheurs de l'ORSTOM (Office de la Recherche scientifique et Technique Outre-Mer) travaillant en France (au siège rue Bazard Paris 8^e, laboratoires communs à Bondy) a fait grève sur le tas. Cette unanimité dans l'action a permis, pour une fois, une grève effective dans cet organisme de recherche. L'action a été reconduite le 17 mai à Bondy démontrant une forte combativité.

POURQUOI CETTE GREVE ?

La prime trimestrielle des administratifs, appelés «heures supplémentaires», va être réduite au mois de juin d'environ 30 % et ramenée au taux moyen du CNRS. Les revendications du personnel exprimées en assemblée générale et reprises par le Syndicat des Travailliers de la Recherche extra-métropolitaine (STREM-CFDT) sont les suivantes :

— Maintien du pouvoir d'achat de cette catégorie, par ailleurs la moins bien payée, et défense d'un droit acquis.

— Modification du calcul de cette prime (calcul basé sur un nombre d'heures supplémentaires fictives).

— Intégration de la prime au salaire.

Les autres catégories sont solidaires des administratifs car des menaces pèsent également sur le montant de leur prime, très inégale pour les techniciens (6 % pour les bas salaires, 16 % pour les forts) ou non revalorisée depuis 1962 pour les chercheurs (4 % du salaire mensuel). Le gouvernement veut faire des économies. Après l'augmentation du taux des cotisations à la Sécurité sociale, il cherche à rogner certains avantages salariaux : tous ont l'intention de continuer la lutte avec d'autres instituts si possible malgré les manœuvres et les mensonges démobilitateurs de la direction.

Mais à l'ORSTOM d'autres problèmes se posent aussi. Il en est ainsi du problème des affectations de chercheurs jouant plus un rôle politique que scientifique, parfois dans des zones d'insécurité (Centrafrique, Tchad...)

Il en est ainsi des problèmes posés par l'absence d'une véritable médecine du travail : maladies parasitaires non reconnues comme maladies professionnelles, absence de Comité d'Hygiène et de Sécurité dans les centres outre-mer par exemple.

Il en est aussi des problèmes posés par la situation de blocage des avan-

cements de la majorité des personnels, de la durée trop longue des séjours à l'étrangers (20 mois en Afrique, 30 mois ailleurs) qui déphase de la réalité française et rend difficile les réinsertions.

Le personnel est par ailleurs systématiquement tenu dans l'ignorance des projets de la direction et du gouvernement : par exemple les laboratoires de Bondy déplacés à Antibes, Bordeaux, Montpellier ou dans les 3 villes après éclatement et réorganisation des services ? Quand, comment, nul ne le sait...

Correspondant

Grève à la SPCI depuis le 2 avril

A l'entreprise SPCI, à la Plaine-Saint-Denis, les ouvriers, en majorité ouvriers, sont en grève depuis le 2 avril. Ils exigent, face à un patron qui leur dit sans vergogne «Partez chez vous, on n'a pas besoin de vous, ce n'est pas les étrangers qui vont faire la loi», la fin des brimades racistes, le respect de leurs droits. Leurs autres revendications : augmentation des salaires, garantie de l'emploi, reconnaissance de leurs qualifications, le 13^e mois, une prime de vacances, et le paiement des jours de grève.

Soutien au peuple palestinien

Au moment où la ville de Villeurbanne fête son jumelage avec la ville israélienne de Batiam, le gouvernement israélien renforce sa politique d'agression : quotidiennement, les camps palestiniens et villages du Sud-Liban sont bombardés, 3 000 prisonniers politiques sont dans les prisons israéliennes pour avoir refusé l'occupation étrangère de leur pays. Chaque semaine, les Palestiniens doivent de force abandonner leur terre pour laisser la place à l'implantation israélienne dans lesquels ils devront ensuite aller s'embaucher comme ouvriers agricoles. Ce ne sont là que quelques aspects de l'occupation israélienne quotidienne. Batiam est un ancien quartier arabe de Haïfa. Ses habitants ont été expulsés, ses maisons rasées et les Israéliens ont pris possession du quartier. De la paix au Proche-Orient tout le monde voudrait se réjouir. Mais nous ne pouvons parler de paix si les droits élémentaires du peuple palestinien sont continuellement bafoués. La municipalité de Villeurbanne semble avoir choisi son camp en jumelant Villeurbanne avec Batiam.

Pour notre part, nous appelons à une conférence-débat organisée par l'Association médicale franco-palestinienne et l'Association de solidarité franco-arabe sur le thème : Palestine, Israël et droits de l'homme.

Ce débat aura lieu le jeudi 31 mai à 20 h 30 au centre culturel de Villeurbanne, 234 cours Emile Zola (M^e Flachat)

Avec la participation de Xavier Baron, journaliste de l'Agence France-press, ancien correspondant à Beyrouth, Ilan Halevy, journaliste israélien, rédacteur en chef des *Nouvelles de l'Intérieur* et Elizabeth Mathiot, rédactrice en chef du bulletin *Eurabia*, secrétaire du comité antiapartheid. A l'issue de la réunion, Xavier Baron et Ilan Halevy signeront leur livre *Les Palestiniens, un peuple et Sous Israël, la Palestine*.

D'autres informations sur la Palestine seront données samedi 26 mai à partir de 14 heures au centre culture œcuménique, 29 rue Courteline à Villeurbanne avec projection de film et débat organisé par l'AMFP avec le soutien de CIDVRP, Libération arménienne, OCT, PCML, PCR ml, UCF ml.

Correspondant VILLEURBANNE

Paris : PDG-receleur dans le XX^e

«Monsieur Léon», sans doute le plus important receleur de la région parisienne, s'appelle en fait Lazare Rozenblatt, PDG de son état. Rue Saint-Blaise (XX^e), domicile de ce personnage honorable, ancien déporté et résistant, titulaire de la Légion d'Honneur depuis quelques jours à peine, la police a découvert des kilos de bijoux emplissant des seaux, des toiles de maître, des piles de tapis d'Orient. A l'origine d'au moins une partie de cette caverne d'Ali Baba, plusieurs cambriolages. Outre sa société de cuirs, «Monsieur Léon» possède une boutique d'antiquités, rue de la Paix, qui lui a probablement servi à écouler ses «stocks».

Pour sauver l'Estérel...

L'Estérel, «cet incomparable site naturel» sur la Méditerranée, est gravement menacé par un projet de mines d'uranium. Dans un communiqué, le Comité de défense de l'Estérel s'inquiète des conséquences d'un tel projet : «L'équilibre écologique, que les incendies n'ont pas réussi à détruire, serait définitivement anéanti par des mines d'uranium :

— énormes évents et crassiers gigantesques ;
— usines de traitement du minerai sur place ;
— va-et-vient continu de camions.

Mais le Comité s'inquiète plus particulièrement des dangers de «pollution chimique et radioactive dans l'air, l'eau de ruissellement, la mer».

Pour s'informer et protester contre ce projet, le Comité de défense de l'Estérel appelle à une rencontre pique-nique, avec débats, et la participation de chanteurs et de musiciens occitans : Le jeudi 24 mai, à partir de 10 heures, au carrefour du Logis de Paris (RN 7 et route des Adrets) au pied du Mont Vinaigre.